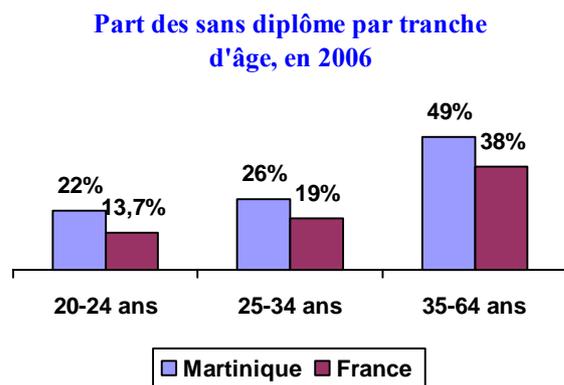




Association de Gestion de l'Environnement de la Formation de la Martinique

Etude sur le décrochage scolaire en Martinique



Taux de chômage
des jeunes de
moins de 30 ans
sans diplôme en
Martinique, en
2010

64,4%



Rapport final
Février 2011



V.E.V Consulting
*Etudes socio-économiques, audit
et conseil en affaires*





Sommaire

Avant-propos	6
Synthèse du rapport	7
Introduction	17
I.1. Cadrage de la mission	17
I.2. Corrélation entre abandon scolaire et insertion en Martinique	18
I.3. Méthodologie utilisée	19
I.4. Déroulement de la mission et difficultés rencontrées	21
Partie 1. Analyse des besoins des jeunes décrocheurs	23
1.1. Le profil des jeunes interrogés	23
1.1.1. La typologie des répondants	23
1.1.2. Un environnement familial fragile	24
1.1.3. Des difficultés scolaires précoces	25
1.1.4. Des difficultés scolaires corrélées à l'absentéisme et au comportement	25
1.2. L'orientation	26
1.2.1. Des réflexions d'orientation aidées par les professeurs ou les parents	26
1.2.2. Des choix d'orientation majoritairement respectés	26
1.3. L'aide et le suivi	27
1.3.1. Des élèves non demandeurs d'aides et peu suivis	27
1.3.2. Des jeunes qui expriment des attentes de découverte professionnelle	27
1.4. Les causes des difficultés et d'abandon de la scolarité	28
1.4.1. Un échec scolaire non lié à une surcharge d'activités extrascolaires	28
1.4.2. Le manque de capacités cognitives, de confiance en soi et de travail sont les principales causes reconnues	28
1.4.3. L'abandon de la scolarité est choisie plutôt que subie	29
1.5. Leur situation actuelle et leurs aspirations	30
1.5.1. Une durée trop longue écoulée entre le décrochage de l'école et l'accueil en ML	30
1.5.2. Des jeunes qui veulent s'insérer professionnellement	30
1.5.3. Des jeunes qui n'ont pas perdu espoir	31
1.6. Une première synthèse : Lignes de force de l'exploitation des données	31



Partie 2. Analyse de l'offre de dispositifs de lutte contre le décrochage 32

2.1. La prévention du décrochage en milieu scolaire 32

- 2.1.1. Les services à l'orientation : une corrélation avec le marché du travail à resserrer 32
- 2.1.2. La lutte contre l'absentéisme s'est améliorée grâce à la téléphonie 34
- 2.1.3. La répartition territoriale des filières peut être rationalisée grâce aux internats 34
- 2.1.4. L'aide régionale aux familles nécessiteuses s'est révélée utile 35

2.2. L'accompagnement des élèves en difficultés en milieu scolaire 35

- 2.2.1. De nombreuses modalités de suivi individualisé sont prévues au plan national 35
- 2.2.2. Le dispositif classe relais est sous-utilisé en Martinique 37
- 2.2.3. L'efficacité du soutien à la scolarité associatif n'est pas établie dans sa configuration actuelle 38
- 2.2.4. Les méthodes pédagogiques demeurent encore largement indifférenciées par rapport aux profils cognitifs 38

2.3. Le suivi et l'insertion des décrocheurs en milieu scolaire 39

- 2.3.1. La MGI a du mal à assurer sa mission obligatoire en Martinique 39
- 2.3.2. Des dispositions nationales récentes pourraient permettre d'améliorer le suivi 40
- 2.3.3. Des engagements de l'Etat à pérenniser s'agissant des E2C 41
- 2.3.4. La socialisation et l'autonomisation autant que l'apprentissage en E2C 42

2.4. L'accompagnement des jeunes en difficultés dans les quatre CFA 43

- 2.4.1. Des sections de préapprentissage existent dans trois CFA de Martinique 43
- 2.4.2. Un programme d'accès aux compétences clés est disponible dans deux CFA 45
- 2.4.3. Une expérimentation contre l'illettrisme est en cours au CFA Agricole 45
- 2.4.4. Une initiative d'enseignement des mathématiques sur PC est recensée 46

2.5. Le suivi et l'insertion des décrocheurs scolaires dans les trois Missions locales 46

- 2.5.1. La redéfinition des parcours et des projets est un axe fort d'intervention 47
- 2.5.2. La remotivation des jeunes est un défi 47
- 2.5.3. Des méthodes pédagogiques innovantes sont implémentées 48
- 2.5.4. Une amorce de collaboration interinstitutionnelle est observée 48

Partie 3. Diagnostic par une analyse AFOM 50

3.1. Facteurs internes : atouts et faiblesses 50

- 3.1.1. Prévention : de nombreux établissements sur l'ensemble du territoire mais des internats pas assez modernes 50
- 3.1.2. Accompagnement : des dispositifs nationaux de suivi individualisé peu mobilisés en Martinique 51
- 3.1.3. Suivi : des Missions locales actives mais un délai trop long entre l'accueil en ML et l'abandon scolaire 52



3.2. Facteurs externes : opportunités et menaces	52
3.2.1. Environnement familial et société : une banalisation de l'échec scolaire	52
3.2.2. Contexte politico-administratif : une volonté régionale de développer l'apprentissage mais des réticences à jouer collectif	53
3.2.3. Evolutions technologiques et financières : l'Internet comme support pédagogique mais des perspectives économiques incertaines	54
Partie 4. Recommandations	55
4.1. Agir sur l'environnement familial et social	55
4.1.0. Rappel des principaux points de diagnostic	55
4.1.1. Eduquer les parents	56
4.1.2. Donner aux jeunes le goût au travail par la mise en situation de gestion	60
4.1.3. Réduire les incompréhensions entre générations	61
4.2. Mieux prévenir en milieu scolaire que guérir en Mission locale	62
4.2.0. Rappel des principaux points de diagnostic	62
4.2.1. Mettre l'enfant au cœur du système	63
4.2.2. Enrichir l'offre en internats modernes et diversifier leurs modes de gestion	65
4.2.3. Lutter contre l'absentéisme en déployant des liaisons WIFI dans les LP	66
4.2.4. Améliorer la visibilité de l'accompagnement associatif à la scolarité	66
4.2.5. Mieux préparer les orientations par l'information et la communication	67
4.3. Rationaliser l'accompagnement des élèves en difficultés et la remédiation	69
4.3.0. Rappel des principaux points de diagnostic	69
4.3.1. Mobiliser les dispositifs de soutien scolaire, dès le Primaire	69
4.3.2. Réactiver le tutorat étudiant en nouant des partenariats CR, UAG, Rectorat	72
4.3.3. Développer le préapprentissage en augmentant le nombre de places offertes	73
4.3.4. Déployer l'apprentissage en le valorisant	74
4.3.5. Remotiver et resocialiser les jeunes concernés	76
4.4. Renforcer le suivi et l'insertion	78
4.4.0. Rappel des principaux points de diagnostic	78
4.4.1. Encourager l'innovation pédagogique grâce aux supports numériques	78
4.4.2. Promouvoir l'ingénierie de formation, notamment par la mutualisation	80
4.4.3. Mieux insérer les décrocheurs sur le marché du travail	82
4.4.4. Favoriser la mobilité géographique	82
4.4.5. Anticiper les contraintes financières des ML et des E2C	84
4.4.6. Renforcer la collaboration entre les acteurs institutionnels	85



Conclusion

88

C.1. Leviers d'actions principaux

88

C.2. Lignes de force de l'étude

88

C.3. Tableau récapitulatif des principales actions

90

Annexes

A1. Liste des acronymes

93

A2. Liste des personnes rencontrées

94

A3. Bibliographie

95

A4. Questionnaire (fichier distinct)

A5. Exploitation de l'enquête – tris à plat (fichier distinct)

A6. Exploitation de l'enquête – tris croisés (fichier distinct)



Avant-propos

Ce rapport présente les résultats des travaux menés par Victor-Emmanuel Vaugirard (V.E.V) Consulting dans le cadre d'une étude sur le décrochage scolaire en Martinique, pour le compte de l'Association de Gestion de l'Environnement de la Formation de la Martinique.

Ce rapport se compose de quatre grandes parties :

- La première partie est dédiée à une analyse des profils et besoins des jeunes décrocheurs martiniquais ainsi que des causes du décrochage. L'identification des besoins perçus par les jeunes s'appuie principalement sur les résultats d'une enquête réalisée auprès du public en abandon scolaire des Missions locales.
- La seconde partie réalise un état des lieux de l'offre existante de dispositifs pour la lutte contre le décrochage scolaire en Martinique.
- La troisième partie fournit un diagnostic de facteurs pertinents pour la prévention, l'accompagnement et le suivi des décrocheurs, en se fondant sur l'enquête et des entretiens.
- La quatrième partie s'attache à fournir des pistes d'actions afin de pallier les faiblesses identifiées dans la troisième partie.

Enfin, un ensemble d'annexes permettra à l'AGEFMA de disposer de l'ensemble des documents supports qui ont été réalisés au cours de cette étude.

Conformément au cahier des charges, une synthèse accompagne ce rapport détaillé.

De nombreux cadres administratifs se sont montrés disponibles pour être interrogés, rendant ainsi possible la réalisation de cette étude dans de bonnes conditions. Nous tenons à les en remercier.

Strasbourg, le 4 mars 2011

Victor E. Vaugirard
Professeur Agrégé des Universités en Finance,
Université de Strasbourg
V.E.V Consulting¹
Directeur de la mission



¹ V.E.V Consulting ; n°35, lotissement Bougainvilliers, Quartier Palmiste ; Lamentin 97232 Martinique
Tel : 06 96 34 50 61 / 05 96 42 60 08; email : vic_vaugirard@yahoo.com



Synthèse exécutive du rapport d'étude sur le décrochage scolaire en Martinique

Résumé de la synthèse : *Le décrochage scolaire est bien réel en Martinique et explique en partie un chômage élevé chez les jeunes et des comportements déviants croissants. Les profils cognitifs des décrocheurs et leur environnement familial et social sont les principaux facteurs explicatifs. De nombreuses actions sont mises en œuvre pour lutter contre l'abandon scolaire et mieux insérer les décrocheurs, tant en milieu scolaire qu'en CFA ou en Missions locales, mais en ordre dispersé. Il en résulte un manque d'efficacité, d'efficience et de visibilité, tant pour les acteurs eux-mêmes que pour les jeunes concernés. C'est que les Martiniquais sont réputés pour ne pas jouer collectif.*

La bonne nouvelle est que les jeunes gens interrogés « ne se sentent pas inutiles. » Il faut donc capitaliser cet espoir. Aussi le présent rapport d'étude propose-t-il de mettre en œuvre des modes de travail collaboratif et des mesures d'accompagnement individualisé innovantes. Le soutien à la parentalité, le développement de l'apprentissage et la promotion de la mobilité géographique sont de puissants leviers d'actions. En outre, la prévention en milieu scolaire doit demeurer la première priorité, dès le Primaire, tant il est vrai qu'il vaut mieux prévenir à l'école que guérir en mission locale ou ... en milieu carcéral.

Introduction

La présente note est une synthèse du rapport remis par V.E.V Consulting² à l'AGEFMA en Février 2011. L'étude dont les résultats sont présentés ici s'est appuyée sur une enquête auprès d'un échantillon de 719 jeunes de 16 à 25 ans, en décrochage scolaire³, inscrits dans les trois missions locales de Martinique, sur une série d'entretiens avec différents acteurs concernés par cette problématique et sur une analyse du système de lutte contre l'abandon scolaire.

Les travaux ont consisté à exploiter les données disponibles et celles générées dans le cadre de l'étude, afin de proposer à l'AGEFMA des actions visant à répondre aux besoins non couverts identifiés.

La cohésion sociale est menacée par les difficultés que connaissent de nombreux jeunes martiniquais, telles que le chômage, l'absence d'autonomie financière, la démotivation, la banalisation de l'échec scolaire ou les comportements déviants. Or, ces difficultés sont nourries en partie par l'abandon du système scolaire sans diplôme. C'est dire à quel point le lancement de cette étude par l'AGEFMA était approprié.

² Contact : Victor E. Vaugirard ; Professeur Agrégé des Universités en Finance ; Université de Strasbourg ; 61, Avenue de la Forêt-Noire, F-67085 Strasbourg; Tel : 0696-345061 ; email : vic_vaugirard@yahoo.com

³ Il s'agit des jeunes ayant quitté l'institution scolaire avant de terminer leur cursus, et donc n'ayant pas validé un niveau d'étude ou de qualification CAP ou plus.



1. L'ampleur du décrochage scolaire explique en partie le taux de chômage exceptionnellement élevé chez les jeunes en Martinique

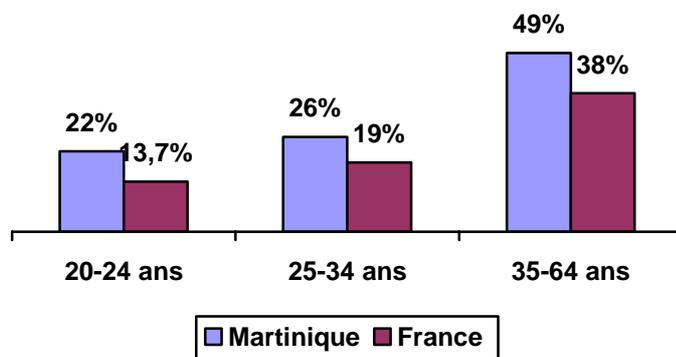
Les décrocheurs représentaient 41% des 12 470 jeunes suivis par les missions locales de Martinique en 2009.

1.1. L'AMPLEUR DE L'ABANDON SCOLAIRE SINGULARISE LA MARTINIQUE DANS L'ENSEMBLE FRANÇAIS

Les jeunes de 20 à 24 ans non scolarisés qui n'ont pas obtenu de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire sont estimés à 22% de cette classe d'âge en Martinique, contre 13,7% pour l'ensemble de la France⁴.

Néanmoins, la situation s'est améliorée par rapport aux plus anciennes générations, comme pour l'ensemble de la France, et le taux de scolarisation des jeunes de 15-29 ans est le plus élevé des régions de France (51,5% vs. 45%).

Part des sans diplôme par tranche d'âge, en 2006



1.2. L'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES JEUNES SANS DIPLOME S'AVÈRE PARTICULIÈREMENT DIFFICILE

L'insertion des jeunes n'a jamais été aussi difficile en Martinique. Le taux de chômage des 15-24 ans s'est stabilisé à plus de 60% depuis 2009. Or, le diplôme est incontestablement un atout sur le marché du travail : le taux de chômage des BAC+2 (9,6%) est trois fois moins élevé que celui des actifs sans diplôme (29,8%).

⁴ Source : DATAR, Observatoire des Territoires, selon les données du recensement de la population par l'INSEE en 2006



2. Les profils cognitifs des décrocheurs et l'environnement familial et social sont les principaux facteurs de l'abandon scolaire

2.1. UN ENVIRONNEMENT FAMILIAL FRAGILE CREUSE UN TERREAU FERTILE AUX REPRESENTATIONS NEGATIVES

La moitié des familles sont monoparentales⁵. 23% des répondants ont des enfants. Le père est sans activité dans 30% des cas, et lorsque le père travaille, il n'est cadre ou fonctionnaire que dans 4% des cas. La mère ne travaille pas dans 55% des cas.

La lutte contre le décrochage suppose donc que des actions soient menées sur les parents eux-mêmes, et implique aussi que des efforts particuliers soient exercés pour inculquer la valeur travail à des enfants qui ont eu essentiellement des représentations négatives dans ce domaine.

2.2. DES MARQUEURS SOCIOCULTURELS CONTEMPORAINS CONDUISENT A LA BANALISATION DE L'ECHEC SCOLAIRE

Les jeunes ne se voient pas en difficultés scolaires alors même qu'ils ont redoublé des classes et eu de mauvaises notes ; c'est dire à quel point il est crucial de mettre un frein à la banalisation de l'échec (scolaire) auprès des jeunes générations. En effet, les représentations socioculturelles de certains jeunes peuvent paraître discutables, telles que le modèle « Rap Afro-Américain Jamaïcain style. »

2.3. LES DECROCHEURS ATTRIBUENT LEUR ECHEC A DES DIFFICULTES COGNITIVES ET UN MANQUE DE CONFIANCE EN SOI ET DE TRAVAIL

Les jeunes interrogés ne cherchent pas à se disculper, en incriminant les enseignants ou le « système. » Ils attribuent leurs difficultés au manque de capacités cognitives, de confiance en soi et de travail. Ces jeunes marquent une préférence pour des filières professionnelles, dès le collège. La prise en compte de ces causes perçues milite pour une pédagogie plus adaptée et des actions de redynamisation des personnes concernées.

3. L'examen des dispositifs de lutte contre l'abandon scolaire révèle une insuffisance d'accompagnement individualisé et un manque de visibilité du système

La lutte contre le décrochage et la recherche d'une meilleure insertion prennent place dans un contexte de propension forte à l'individuation et d'hédonisme exacerbé dans la société martiniquaise. Le délitement des solidarités qui en résulte nourrit des relations

⁵ Ce taux est de 38% pour l'ensemble de la Martinique et de 14% pour l'ensemble de la France (source : INSEE, Recensement de la population 2006).



intergénérationnelles empreintes d'une certaine hostilité. En outre, de nombreux jeunes déplorent de ne pas être associés à des décisions publiques les concernant.

3.1. LA PREVENTION PEUT ETRE AMELIOREE PAR LA VALORISATION DES METIERS MANUELS ET UNE CLARIFICATION DU SOUTIEN A LA SCOLARITE ASSOCIATIF

- L'absentéisme et les mauvais comportements sont des signes précurseurs de l'abandon scolaire ; la lutte contre le décrochage implique donc de mobiliser parents, éducateurs et psychologues.
- Le choix des filières se révèle peu judicieux dans un nombre significatif de cas : choix par mimétisme, choix par défaut, choix par méconnaissance ; par manque d'informations sur les métiers, les filières de formation et les gisements d'emplois.
- Des anecdotes donnent à penser que le soutien à la scolarité par les associations est globalement utile à la prévention des difficultés. Néanmoins, tant les associations que certains établissements scolaires y ont vu une « aubaine », conduisant à un foisonnement de ces entités et un manque de visibilité du système, nuisant à une appréciation objective de son efficacité réelle.

3.2. LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN DIFFICULTES NE SONT PAS SUFFISAMMENT MOBILISES EN MILIEU SCOLAIRE

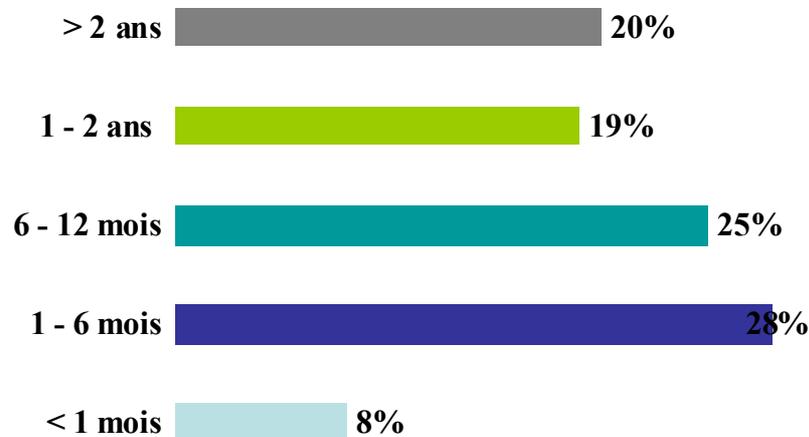
- Les difficultés scolaires apparaissent tôt dans la scolarité ; une meilleure prévention appelle une individualisation des formations et une pédagogie innovante ; mais se pose alors immédiatement la question du financement des actions correspondantes, dans un contexte budgétaire tendu de l'Etat et des collectivités locales.
- Les jeunes décrocheurs interrogés sur les aides attendues des établissements scolaires insistent sur la découverte professionnelle (immersion en entreprise, information sur les métiers...); la satisfaction de ces attentes implique une ouverture de la palette de prestations correspondantes.
- Plusieurs dispositifs d'accompagnement individualisé des élèves en difficultés largement utilisés au plan national (classes relais, soutien scolaire...) sont peu mobilisés en Martinique, principalement en raison de difficultés matérielles (locaux, transports...) et du manque d'implication des parents.
- Certains CFA ont développé un réel savoir-faire dans le domaine de l'accompagnement des jeunes: classes de préapprentissage, accès aux compétences clé, utilisation de l'outil informatique...



3.3. LE SUIVI ET L'INSERTION DES JEUNES SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE DEPUIS PLUS D'UN AN SONT DELICATS

- Les jeunes gens interrogés ont très majoritairement gardé espoir : « ils ne se sentent pas inutiles. » Il faut capitaliser cet espoir!
- Les trois Missions locales de la Martinique sont actives, à l'aune du nombre de jeunes suivis et de l'éventail des activités proposées, de même que les quatre CFA et les deux Ecoles de la deuxième chance créées en décembre 2010 ; et mettent en œuvre une pédagogie individualisée et parfois innovante.
- De nombreux décrocheurs accueillis en Mission locale sont restés en dehors du système scolaire plus d'un an ; la remotivation de cette cohorte peut représenter un vrai challenge. Le « système interministériel d'échange d'informations » entre certains acteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes, en cours de déploiement en Martinique en février 2011, facilitera une nouvelle gouvernance⁶ de nature à réduire ce délai, mais transférera une partie de la charge du suivi sur les ML.

Durée écoulée entre votre sortie de l'école et votre entrée à la Mission locale?



- Une très grande majorité des jeunes décrocheurs interrogés ne souhaitent pas retourner dans le système scolaire.

⁶ Désignée sous le nom SPOT-SDO dans la suite de ce rapport.



4. Les recommandations sont adossées à une meilleure collaboration des acteurs institutionnels et de la société civile

4.1. AMELIORER L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET SOCIAL EN AGISSANT AUTANT SUR LES PARENTS QUE SUR LES JEUNES

Eduquer les parents

Il s'agit d'accompagner les parents qui ont des difficultés à élever ou motiver leurs enfants, par des actions de soutien à la scolarité et de soutien à la parentalité, et en leur apprenant à véhiculer une idée plus positive de l'Ecole. Des modalités d'accompagnement sont de (d') :

- Mobiliser le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP),
- Créer des « Ecoles des parents » dans les communes,
- Mettre en œuvre des actions éducatives familiales pour lutter contre l'illettrisme des parents,
- Encourager le tissage d'un réseau de périnatalité en Martinique.

Les activités menées dans ces cadres facilitent le soutien à la parentalité au moyen de groupes de parole, d'ateliers d'échanges entre parents et enfants ou d'activités culturelles et sportives favorisant les échanges intergénérationnels.

Donner aux jeunes le goût au travail par la mise en situation de gestion

Il convient tout d'abord de donner du sens à l'effort, en redonnant confiance aux jeunes. Cela est possible en mettant en valeur les réussites de Martiniquais et en valorisant la Martinique (histoire, événements politiques, savoirs traditionnels, insertion régionale...), pour fournir des repères. Il convient également de mettre les jeunes en situation concrète de gestion financière, pour les sensibiliser à la valeur travail et à l'effort nécessaire pour gagner de l'argent, et de les encourager à être des acteurs de l'organisation d'activités événementielles les concernant, par exemple dans les domaines des actions humanitaires ou du développement durable.

Réduire les incompréhensions entre les générations

Un certain nombre d'actions peuvent permettre de fluidifier la communication intergénérationnelle, comme la sensibilisation des media à faire davantage la promotion des réussites des jeunes plutôt que des faits divers, la sensibilisation des adultes aux formes d'expression contemporaine des jeunes, ou le développement d'activités culturelles et sportives entre générations.

4.2. MIEUX PREVENIR EN MILIEU SCOLAIRE PLUTOT QUE GUERIR EN MISSION LOCALE

Mettre l'enfant au cœur du système

Il s'agit de mettre en valeur l'ensemble des compétences et qualités des enfants, à l'instar de la Finlande. L'application de ce paradigme en Martinique passe par les postures suivantes : donner aux enfants, dès les petites classes, l'occasion de se découvrir des capacités dans



différents domaines: jardinage, mécanique... ; ne pas stigmatiser les élèves qui choisissent des voies professionnelles ; et mettre du personnel d'écoute auprès des élèves dans les écoles.

Enrichir l'offre en internats modernes et diversifier leurs modes de gestion

Les internats sont sous-occupés en Martinique, car ils ne sont pas attractifs. Il convient donc d'élaborer un programme prévisionnel d'investissement / réhabilitation des internats (et non pas des dortoirs...), en les rendant plus agréables, plus modernes : WIFI, salles de sport, ateliers d'activités culturelles... Cette action permettra de répondre *de facto* à l'impossibilité de multiplier les mêmes filières sur le territoire pour des questions de taille critique. Ce programme doit être cohérent avec la volonté affichée par l'Etat de créer des internats d'excellence. La gestion d'activités connexes à ces internats pourrait être confiée à des prestataires privés, dans un but d'optimisation des moyens.

Lutter contre l'absentéisme en déployant des liaisons WIFI dans les établissements

Il s'agit de doter les établissements scolaires, notamment les lycées professionnels, de réseaux WIFI qui permettraient aux enseignants, munis de smartphones utilisés pour faire l'appel des élèves, de signaler automatiquement les absents à la Vie scolaire qui en informerait immédiatement les parents par SMS.

Améliorer la visibilité de l'accompagnement associatif à la scolarité

Cette proposition se décline en :

- L'établissement d'une cartographie des associations de soutien à la scolarité, permettant un meilleur pilotage et une meilleure coordination territoriale de l'intervention de ces entités ;
- L'élaboration d'un code de bonne conduite pour les établissements et les associations pour neutraliser les effets d'aubaine, comprenant un dispositif de labellisation des associations ;
- La réalisation d'une évaluation de l'accompagnement associatif à la scolarité.

Mieux préparer les orientations par l'information et la communication

Une première proposition est d'instrumentaliser Internet et les réseaux sociaux pour faire la promotion des métiers et filières, par exemple, en mettant en valeur le Salon du Lycéen, où 500 métiers étaient représentés en 2011, grâce à la mise en ligne de vidéos d'interviews réalisées sur les stands. Une deuxième préconisation est de fournir des informations de qualité sur les filières d'avenir et les gisements d'emplois, au moyen notamment de la réalisation de contrats d'étude prospective. D'autres recommandations sont de valoriser les métiers manuels par des témoignages de ceux qui ont eu un parcours remarquable ou de généraliser la bonne pratique de l'animation par les parents d'élèves eux-mêmes de mini-salons de l'orientation, mise en œuvre dans certains collèges de Martinique.

4.3. RATIONALISER L'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN DIFFICULTES, PAR LA CONCERTATION SUR LE SOUTIEN SCOLAIRE ET LE RENFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Mobiliser les dispositifs de soutien scolaire, dès le Primaire

- D'une façon générale, l'ensemble de ces dispositifs méritent une communication régulière ainsi que l'élaboration d'une cartographie pour une meilleure visibilité en Martinique.



- De plus, une attention particulière doit être accordée à leur déploiement au Primaire, en raison du caractère crucial de cette période dans l'éducation des enfants. Ainsi, l'implication du Conseil régional dans l'éducation primaire doit être envisagée, en raison de la situation financière tendue des communes. Elle pourrait prendre la forme d'une allocation de fonds dédiés aux communes, notamment.
- Plus spécifiquement, la généralisation des « études » dans les établissements suppose une concertation sur le transport scolaire en fin de journée entre les acteurs concernés ainsi qu'une sensibilisation des familles. La création de classes relais supplémentaires est conditionnée par la mise à disposition de locaux par les municipalités. Le tutorat étudiant peut être réactivé au moyen d'un partenariat Conseil régional – UAG – Rectorat.

Développer l'apprentissage et le préapprentissage

Cette proposition se décline en un certain nombre d'actions:

- L'augmentation du nombre de places d'apprentis en CFA, en fléchant des fonds régionaux supplémentaires ;
- Le développement du préapprentissage, tant par le nombre de places offertes que par l'accès aux compétences clé, ce qui permettra également de diminuer le nombre de ruptures de contrats d'apprentissage ;
- La création d'une Université des Métiers, pour valoriser la formation en alternance pour les métiers artisanaux jusqu'au niveau master 2 ;
- L'organisation de rencontres entre entreprises et centres de formation, pour améliorer l'appariement entre l'offre et la demande de stages ;
- L'insertion d'une clause de mieux-disant social dans les marchés publics de BTP du Plan de relance régional, pour contraindre les entreprises à l'emploi d'apprentis.

Remotiver et resocialiser les jeunes concernés

La généralisation de bonnes pratiques observées dans des organismes martiniquais (CFA, ML, E2C) contribuera à redynamiser et responsabiliser plus de jeunes : jeux de rôle, travaux en groupe, actions de récompense du savoir-être (par exemple, l'engagement citoyen) ou l'aide au développement personnel par une écoute active. En outre, des formations à la remotivation peuvent être proposées aux conseillers de ML (par l'AGEFMA).

4.4. RENFORCER LE SUIVI ET L'INSERTION, PAR L'INNOVATION PEDAGOGIQUE, LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE ET LA COLLABORATION INTERINSTITUTIONNELLE

Encourager l'innovation pédagogique

Un certain nombre d'actions innovantes sont mises en œuvre par les ML et les CFA et doivent être diffusées à l'ensemble des acteurs, notamment le système scolaire. Ces activités exploitent l'Internet (actions utilisant les réseaux sociaux) et l'informatique (cours de mathématiques sur PC), et sont adaptées aux centres d'intérêt des jeunes (« tuning » de motos pour une formation de motoriste et une sensibilisation aux règles de sécurité). Le caractère concret des activités engagées est primordial. Les jeux de rôle en sont une modalité.



Promouvoir l'offre de prestations d'ingénierie de formation

Les actions de formation innovantes peuvent coûter cher aux organismes de formation qui les dispensent. Les réponses pouvant être apportées à cette difficulté sont:

- d'aider les organismes de formation à se décentraliser ;
- de privilégier les offres mieux-disantes sur les offres moins-disantes, quand cela est approprié ;
- d'encourager une mutualisation au profit des prestataires, en poussant à signer des conventions d'utilisation du matériel de l'Education nationale, en incitant à nouer des partenariats d'utilisation d'équipements avec certaines entreprises et en créant les conditions favorables à la constitution de groupements pour répondre aux consultations.

Mieux insérer les décrocheurs sur le marché du travail

Un meilleur appariement entre la demande de travail par les entreprises martiniquaises et l'offre de travail par les ex-décrocheurs sera permis par une meilleure information sur les besoins en compétences (CEP...), en valorisant l'apprentissage auprès des chefs d'entreprise et en accompagnant les jeunes des Missions locales à la recherche d'emplois par des conseillers des ML formés pour cela.

Favoriser la mobilité géographique

Dans un contexte martiniquais où plus de 60% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage, la mobilité doit être envisagée par certains jeunes. Elle peut être favorisée par une meilleure collaboration des acteurs institutionnels locaux avec LADOM, une information sur les sources de financement disponibles, telles que le « Passeport Mobilité », et une communication régulière, par les élus, sur les vertus de la mobilité géographique. Cette proposition est compatible avec le désir exprimé par de nombreux jeunes de quitter la Martinique, « pour connaître autre chose. »

Anticiper les contraintes financières des ML et E2C

Outre les problèmes liés au financement des actions de formation innovantes abordés précédemment, il convient d'optimiser les moyens des ML, pour caler le ratio conseillers / jeunes suivis sur la norme française. Il faut aussi sécuriser le bon fonctionnement des E2C, en mobilisant des financements alternatifs (de type FSE), en compensation d'un possible désengagement de l'Etat, et en envisageant d'attacher des internats à ces établissements.

Renforcer la collaboration entre les acteurs institutionnels

Les principales propositions de cette section sont d'élaborer un diagnostic partagé du décrochage scolaire⁷, de créer des espaces d'échanges formels entre les acteurs du SPOT⁸ et les collectivités locales, et de renforcer les moyens des ML, en compensation de l'augmentation prévisible de décrocheurs accueillis, suite au déploiement de l'outil informatique SDO⁹. En outre, la « récurrence » en milieu scolaire des jeunes suivis en ML qui en font la demande doit être facilitée, à tout le moins pour ceux qui sont encore en posture d'élèves après deux ans hors du système scolaire.

⁷ Une diffusion élargie du présent rapport peut contribuer à ce diagnostic partagé.

⁸ SPOT : Service Public de l'Orientation Territorialisée des jeunes.

⁹ SDO : Suivi De l'Orientation



Conclusion

A défaut de mettre en œuvre des actions pour lutter contre le décrochage scolaire, la Martinique risque de s'installer durablement en marge de l'économie de la connaissance et de l'innovation.

Il serait stérile d'accuser l'Ecole. Il faut accepter le fait que certains jeunes n'ont pas le profil cognitif pour s'épanouir en milieu scolaire. Pour ce qui est de l'accompagnement en général, il y a bien une logique d'ensemble du système, mais certains jeunes ne le voient pas, ce qui appelle tout naturellement une clarification et une meilleure collaboration entre les différents acteurs.

Les principaux leviers d'actions identifiés dans ce rapport pour réduire l'abandon scolaire ou insérer les décrocheurs en Martinique sont :

- le soutien à la parentalité,
- la mobilisation des dispositifs de soutien scolaire, dès le Primaire,
- le développement de l'apprentissage,
- la promotion de la mobilité géographique,
- la mise en place de modes de travail collaboratifs entre les acteurs institutionnels et la société civile.

C'est souhaitable et c'est possible, en capitalisant l'espoir qui n'a pas quitté les jeunes interrogés : « je suis capable de faire les choses aussi bien que la plupart des gens. »





Introduction

Ce rapport présente les résultats des travaux menés par Victor-Emmanuel Vaugirard (V.E.V) Consulting dans le cadre d'une étude sur le décrochage scolaire en Martinique, pour le compte de l'AGEFMA.

On parle de décrochage scolaire lorsqu'un élève quitte l'institution scolaire, abandonne ses études, arrête le cursus en cours avant qu'il ne soit terminé. Le décrochage scolaire suggère un processus qui s'inscrit dans la durée ; il est généralement dû à une démobilisation, à un renoncement aux efforts qu'exigent les apprentissages scolaires.

Le public plus particulièrement examiné par la présente étude est constitué des jeunes de 16-25 ans suivis par les Missions locales de Martinique, ayant quitté l'institution scolaire avant de terminer leur cursus, et donc n'ayant pas validé un niveau d'étude ou de qualification CAP ou plus.

I.1. Cadrage de la mission

I.1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Les sorties sans qualification du système éducatif fournissent le noyau dur du chômage en Martinique. Or, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est de plus de 60%, en 2009 et 2010 (Pôle Emploi). Si certaines données sont disponibles au sein des établissements scolaires, notamment au regard de l'absentéisme, elles ne fournissent pas d'éléments relatifs aux causes réelles, aux facteurs internes aux établissements ou au cadre familial, permettant réellement d'apprécier les phénomènes de décrochage.

Il convient donc d'approfondir un travail individualisé, afin de prendre des mesures éducatives adaptées. A cet effet, il est nécessaire de procéder à un travail de collecte et d'analyse de données, de façon à identifier les facteurs contribuant à l'abandon scolaire.

I.1.2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

C'est dans ce contexte que l'AGEFMA, en collaboration avec le Conseil Régional, la DIECCTE¹⁰ et le Rectorat, ont souhaité lancer une étude sur la thématique du décrochage scolaire. Cette mission a pour objectifs spécifiques de (d'):

- Dresser précisément le profil social et scolaire des jeunes suivis par les Missions locales ayant arrêté leur cursus avant qu'il ne soit terminé ;
- Identifier les causes possibles de décrochage ;
- Collecter les éléments permettant de comprendre les motifs de ces décrochages ;

¹⁰ DIECCTE : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.



- Mettre en lumière les facteurs internes à l'institution scolaire, mais aussi ceux relatifs à l'environnement social et familial qui ont une influence sur ce phénomène ;
- Identifier la durée qui s'est écoulée entre la sortie des jeunes du système scolaire et leur inscription en Mission locale ;
- Emettre des préconisations, faire des recommandations, identifier des pistes d'actions concrètes, des indicateurs permettant aux différents acteurs de travailler à la prévention du décrochage scolaire et à l'accompagnement des jeunes décrocheurs.

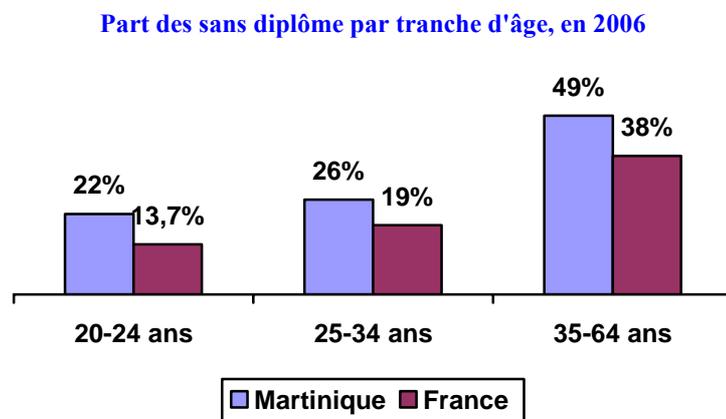
I.2. L'ampleur du décrochage scolaire explique en partie le taux de chômage exceptionnellement élevé chez les jeunes en Martinique

Les jeunes sans diplôme représentaient 41% du public suivi par les Missions locales de Martinique, en 2009.

I.2.1. L'AMPLEUR DE L'ABANDON SCOLAIRE SINGULARISE LA MARTINIQUE DANS L'ENSEMBLE FRANÇAIS

Les jeunes de 20 à 24 ans non scolarisés qui n'ont pas obtenu de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire sont estimés à 22% de cette classe d'âge en Martinique, contre 13,7% pour l'ensemble de la France¹¹.

La situation s'est néanmoins améliorée par rapport aux plus anciennes générations, comme pour l'ensemble de la France, et le taux de scolarisation des jeunes de 15-29 ans est le plus élevé des régions de France (51,5% vs. 45%).



I.2.2. L'INSERTION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL DES JEUNES SANS DIPLOME S'AVERE PARTICULIEREMENT DIFFICILE

L'insertion des jeunes n'a jamais été aussi difficile. Le taux de chômage des 15-24 ans s'est stabilisé à plus de 60% : 61,4% en 2010, après 61,2% en 2009 et 53,4% en 2008. Celui des jeunes actifs de moins de 30 ans s'établit à 48% en 2010, après 46,2% en 2009, 39,6% en 2008 et 39,1% en 2007.

¹¹ Source : DATAR, Observatoire des Territoires, selon les données du recensement de la population par l'INSEE en 2006



Or, le diplôme est incontestablement un atout sur le marché du travail : le taux de chômage des BAC+2 (9,6%) est trois fois moins élevé que celui des actifs sans diplôme (29,8%); et le taux de chômage des moins de 30 ans sans diplôme est de 64,4%.

Taux de chômage en Martinique, en 2010¹²

Ensemble population	Sans diplôme	BAC+2	Jeunes 15-24 ans	Jeunes de moins de 30 ans	Jeunes de moins de 30 ans, sans diplôme
21%	29,8%	9,6%	61,4%	48%	64,4%

I.3. Méthodologie utilisée

Le cabinet V.E.V Consulting s'est attaché à réaliser cette étude en utilisant comme principales sources d'informations les résultats d'une enquête réalisée auprès de plus de 700 jeunes des trois missions locales de Martinique et des entretiens avec un ensemble d'acteurs locaux publics.

I.3.1. GOUVERNANCE DE LA MISSION

- Un chef de projet a été désigné du côté de l'entreprise titulaire du marché.
- La responsable de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), au sein de l'AGEFMA, a été le chef de projet du côté du maître d'ouvrage.
- Un **comité de pilotage** a été constitué pour suivre l'étude, comprenant des cadres administratifs de l'AGEFMA, du Conseil Régional, des trois Missions locales de Martinique, du Rectorat, de la DIECCTE et du Pôle Emploi.

I.3.2. METHODES ET OUTILS

La démarche utilisée au cours des différentes phases de l'étude a consisté en une combinatoire:

- d'une enquête auprès de 719 jeunes en décrochage scolaire des trois missions locales;

¹² Source : Insee Antilles-Guyane « Premiers Résultats » n°65 Décembre 2010 ; « L'enquête emploi en Martinique deuxième trimestre 2010 »



- d'entretiens avec des acteurs institutionnels concernés par le sujet d'étude, pour obtenir des informations de nature plus qualitative (une liste de personnes interrogées figure en annexe);
- d'une analyse documentaire (une liste de documents est jointe en annexe);
- de réunions intermédiaires avec le comité de pilotage de l'étude, pour recueillir leurs observations ;
- de benchmarking sur des bonnes pratiques en France et dans le monde.

Le questionnaire d'enquête a été rédigé par l'AGEFMA et un autre prestataire que V.E.V Consulting. Ce questionnaire a été renseigné par les jeunes des Missions locales (ML), sur la base du volontariat, avec l'aide de conseillers des ML pour les jeunes qui en avaient besoin. Le prestataire a ensuite entré les résultats dans un fichier sur tableur. C'est ce fichier consolidé brut qui a été remis à V.E.V Consulting.

V.E.V Consulting a exploité les données fournies en réalisant des tris à plat et des tris croisés qui figurent en annexe.

Le **nombre de répondants (719) est significatif** au regard du nombre de jeunes décrocheurs suivis par les ML :

Jeunes suivis en ML en 2009 (Sources : Missions locales)				
	ML Nord	ML Centre	ML Sud	Totaux
Premiers accueils	1390	1158	932	3480
Nombre total de jeunes suivis en 2009	5043	4400	3027	12470
Nombre de jeunes sans diplôme	2159	1600	1315	5074
Pourcentage de jeunes sans diplôme	43%	36%	43%	41%
Nombre de jeunes en demande d'insertion (au moins 4 actualités)	3160	2622	1598	7380



En revanche, un **biais est possible** dans les résultats, du fait que ce sont peut-être les jeunes les moins en difficultés qui ont accepté de remplir les questionnaires. Il faut avoir cela à l'esprit lors de l'analyse.

I.3.3. PHASAGE

Le phasage retenu pour réaliser la mission a été, classiquement, le suivant :

- Travaux préparatoires à la réalisation de la mission,
- Analyse des besoins,
- Analyse de l'offre,
- Diagnostic,
- Recommandations.

I.4. Déroulement de la mission et difficultés rencontrées

I.4.1. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de janvier à février 2011, selon l'échéancier prévu initialement et précisé dans le tableau ci-après (La lettre S désigne les semaines; COPIL signifie « réunion du comité de pilotage »):

Modules	S2 jan	S3 jan	S4 jan	S1 fev	S2 fev	S3 fev	S4 fev	S1 mars
Réunion de lancement de la mission	● 11 jan							
Exploitation des données fournies								
COPIL1			● 25 jan					
Diagnostic								
COPIL2					● 11 fev			
Recommandations								
COPIL3								● 2 mars



I.4.2. DIFFICULTES RENCONTREES

Les différents entretiens se sont bien déroulés. Les personnes concernées par le décrochage scolaire en Martinique se sont révélées désireuses d'exprimer leurs idées et de partager leurs expériences.

Une petite difficulté est apparue lors de l'exploitation de l'enquête. **Le questionnaire n'a pas été préalablement testé sur un échantillon.** Ainsi, certains réajustements ont été nécessaires en cours d'administration (exp., rajout de réponses « aucun » ou « personne »), et quelques imperfections et approximations ont subsisté dans l'énoncé : par exemple, dans la question relative aux redoublements en lycées (Q12), les réponses oui / non étaient imposées même aux jeunes qui ne sont pas allés au lycée. Il a fallu que V.E.V Consulting fasse les corrections appropriées.

D'une façon générale, il est **recommandé que le prestataire réalisant une étude rédige les questionnaires et guides d'entretiens correspondants** ou, à tout le moins, qu'il soit étroitement associé à leur réalisation.

PARTIE 1. ANALYSE DES BESOINS DES JEUNES DECROCHEURS

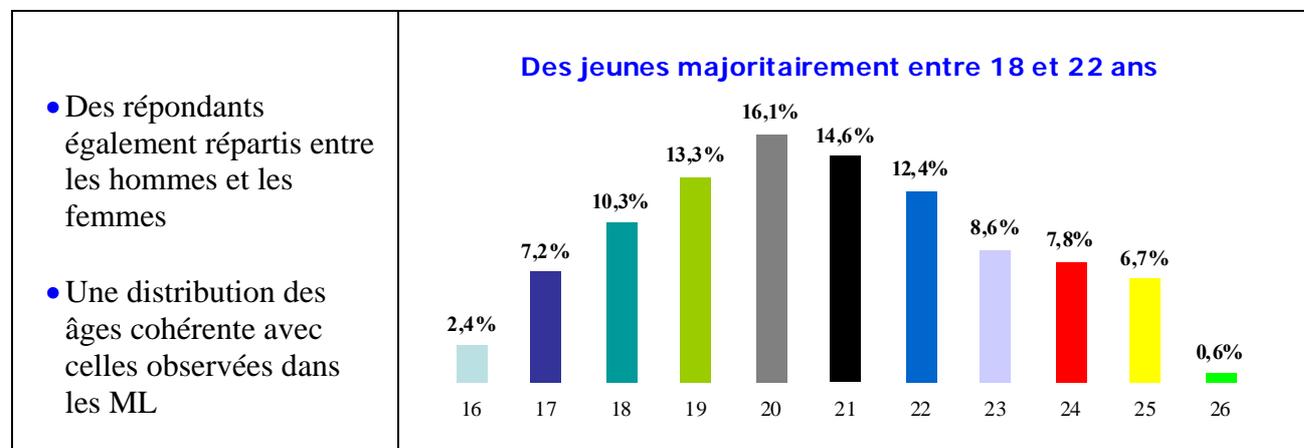
Cette analyse des besoins a été principalement réalisée grâce à une enquête menée auprès des jeunes décrocheurs accueillis en ML. Des éléments d'informations de nature plus qualitative ont pu être collectés également lors d'entretiens avec des acteurs institutionnels.

Le rendu est structuré autour des axes suivants :

- Profil des jeunes interrogés ;
- Orientation ;
- Aide et suivi ;
- Causes des difficultés et d'abandon de la scolarité ;
- Situation actuelle et aspirations ;
- Synthèse : Lignes de force de l'exploitation des données.

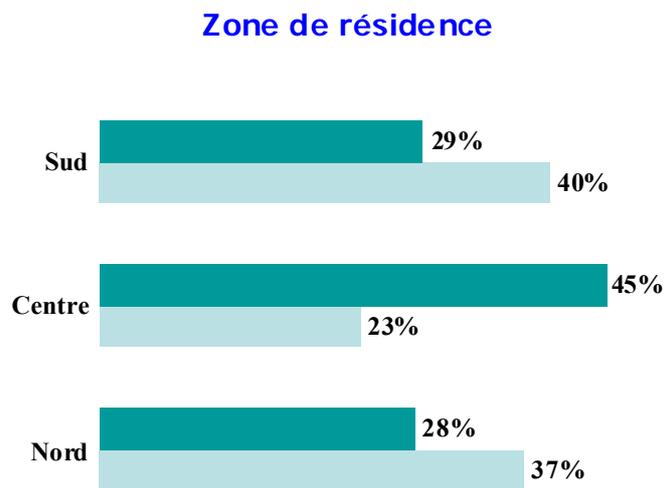
1.1. Le profil des jeunes interrogés : un environnement familial fragile, des difficultés scolaires précoces et corrélées à l'absentéisme

1.1.1. LA TYPOLOGIE DES REpondANTS



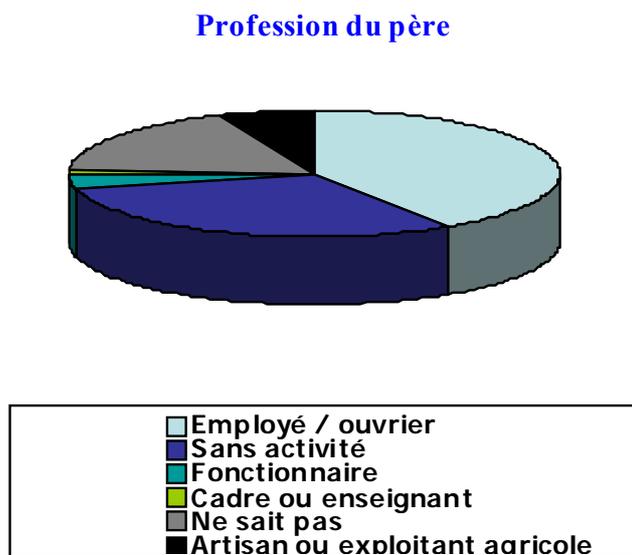
► **La Mission Locale du Centre est sous-représentée dans l'échantillon**

- Les jeunes du Centre ne représentent que 23% des répondants, alors qu'ils forment 45% de la population martiniquaise de 16 à 26 ans.
- Cette sous-représentation est involontaire et résulterait en partie de problèmes apparus lors de l'administration de l'enquête.
- Elle pourrait a priori introduire un biais dans certaines réponses, comme les transports, puisque les jeunes du Nord (surreprésentés) pourraient mettre en exergue les difficultés d'accès aux établissements scolaires¹³.



1.1.2. UN ENVIRONNEMENT FAMILIAL FRAGILE

- **La moitié des familles sont monoparentales** (49%, dont 43% mère), - ce taux étant de 38% pour l'ensemble de la Martinique et de 14% pour l'ensemble de la France (source : INSEE, Recensement de la population 2006).
- **23% des répondants ont des enfants.**
- Le père est sans activité dans 30% des cas, et lorsque le père travaille, il n'est cadre ou fonctionnaire que dans 4% des cas.
- La mère ne travaille pas dans 55% des cas.

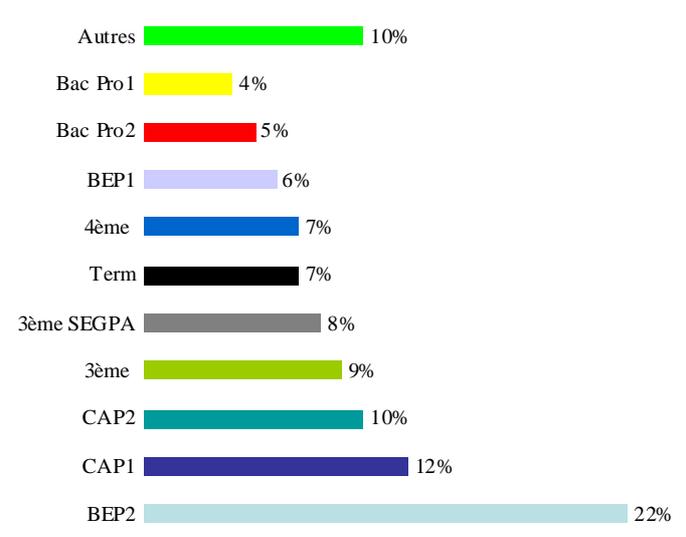


¹³ A posteriori, cela n'a pas été le cas (voir infra).

1.1.3. DES DIFFICULTES SCOLAIRES PRECOCES

- Des indicateurs objectifs de difficultés
 - Dernière classe fréquentée: CAP ou BEP
 - Redoublements fréquemment observés :
 - ✓ Primaire 42% (CP et CE1)
 - ✓ Collège 48% (6ème)
 - ✓ Lycée 26% (=135/516)
 - et les redoublements sont plus souvent observés dans les foyers avec la mère seule, au Primaire (45% vs. 36%)
- Mais une perception toute autre par les jeunes concernés !
 - Une appréciation des résultats scolaires positive :
 - ✓ Collège: Bons ou TB (22%), moyens (62%)
 - Des difficultés non reconnues
 - ✓ Primaire: 81%
 - ✓ Collège: 50%
 - ✓ Lycée: 51% (= [516-251]/516)

Dernière classe fréquentée



Niveau	Pourcentage
Autres	10%
Bac Pro1	4%
Bac Pro2	5%
BEP1	6%
4ème	7%
Term	7%
3ème SEGPA	8%
3ème	9%
CAP2	10%
CAP1	12%
BEP2	22%

1.1.4. DES DIFFICULTES SCOLAIRES CORRELEES A L'ABSENTEISME ET AU COMPORTEMENT EN CLASSE

Fréquence des absences	2 fois par an maximum	1 fois par trimestre	1 fois par mois	1 fois par semaine ou plus	Ne sait pas
Ecole Primaire	41%	9%	6%	8%	36%
Collège	5%	19%	19%	22%	35%
Lycée	21%	16%	16%	34%	

- Les raisons invoquées pour ces absences sont principalement la maladie ou la fatigue (49% en collège) et la motivation (33% en lycée). En revanche, les transports ou les mauvaises fréquentations ne sont pas incriminés.

- 40% des répondants ont été exclus d'une ou plusieurs classes (principalement au collège) ; et 24% ont été exclus d'un établissement scolaire,



<ul style="list-style-type: none"> • Les retards suivent les mêmes tendances que les absences. 	<ul style="list-style-type: none"> • en raison de leur comportement en classe, plus que de leurs absences répétées ou du bavardage.
---	--

1.2. L'orientation : des réflexions d'orientation aidées par les professeurs ou les parents et des choix d'orientation majoritairement respectés

1.2.1. DES REFLEXIONS D'ORIENTATION AIDÉES PAR LES PROFESSEURS OU LES PARENTS

<ul style="list-style-type: none"> • Les répondants déclarent très majoritairement (87%) n'avoir fait l'objet d'aucune orientation spécifique au primaire ou au collège. • La plupart (58%) commencent à réfléchir à leur orientation au collège. • La plupart (64%) disent avoir été aidés pour leur orientation, principalement par un professeur ou leurs parents ; mais 36% n'ont été aidés par personne. 	<p>Qui vous a aidé dans votre réflexion pour choisir votre orientation ?</p> <table border="1"> <tr> <td>Autres</td> <td>15%</td> </tr> <tr> <td>Autre famille</td> <td>12%</td> </tr> <tr> <td>COP</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td>Parents</td> <td>19%</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>22%</td> </tr> <tr> <td>Personne</td> <td>36%</td> </tr> </table>	Autres	15%	Autre famille	12%	COP	14%	Parents	19%	Professeurs	22%	Personne	36%
Autres	15%												
Autre famille	12%												
COP	14%												
Parents	19%												
Professeurs	22%												
Personne	36%												

1.2.2. DES CHOIX D'ORIENTATION MAJORITAIREMENT RESPECTÉS, DANS UN SENS LARGE

- **Les répondants souhaitent être affectés, après le collège, principalement dans un lycée professionnel (50%) ou en apprentissage (23%).**
 - Ce choix a été respecté en général (66%), en intégrant:
 - ✓ Le lycée voulu et la filière désirée (38%),
 - ✓ Le lycée voulu, mais dans une autre filière (15%),
 - ✓ Un autre lycée, mais dans la filière désirée (4%),
 - ✓ CFA (8%).
 - Quand leur choix n'a pas été respecté, c'est en raison de résultats insuffisants ou d'un manque de place, mais rarement pour des raisons financières.
- Les jeunes interrogés ont un avis partagé sur le dernier établissement fréquenté :



- Une moitié a un avis favorable: Ils en sont « fiers », « le règlement intérieur est clair » ou « les règles sont appliquées. »
- L'autre moitié a un avis défavorable, car ils auraient préféré être dans un autre établissement ou du fait de la présence d'élèves perturbateurs ou, plus rarement, du fait de l'absentéisme de professeurs.

1.3. L'aide et le suivi : des élèves souvent non demandeurs d'aides et peu suivis, fondamentalement parce qu'ils ont des attentes professionnelles

1.3.1. DES ELEVES NON DEMANDEURS D'AIDES ET PEU SUIVIS...

- **Au sein de l'école**, près de la moitié des élèves (45%) ne sont allés vers « **personne** » pour les aider. Lorsqu'ils demandent de l'aide, c'est celle d'un enseignant (34% au primaire) ou d'un camarade de classe (10%), mais très rarement celle d'un psychologue.
- **En dehors de l'école**, ils ont sollicité principalement l'aide de leur **famille** (49%, dont 21% pour les parents), mais une proportion significative (31%) ne demande l'aide de « personne » ; et ils vont très rarement vers un éducateur ou un psychologue.
- Une majorité de jeunes (64%) déclarent n'avoir fait l'objet **d'aucun suivi**. Les autres ont bénéficié d'un soutien scolaire (16%) ou d'une assistance psychologique (10%).

1.3.2. ... FONDAMENTALEMENT PARCE QU'ILS ONT DES ATTENTES DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

- **Pour autant, ils ne rejettent pas la faute sur les enseignants**. L'attitude des enseignants est jugée favorablement par une très grande majorité des répondants, surtout au Primaire (85%) et au collège (70%).
- C'est qu'en réalité, leurs attentes en termes d'aides des établissements scolaires sont:
 - Des **attentes de découverte professionnelle** (47%): Immersion en entreprise et information sur les métiers...
 - Sinon rien ! Pas même un accompagnement CIO (6%) ou les devoirs scolaires (10%).

1.4. Les causes des difficultés : manque de capacités cognitives, de confiance en soi et de travail

1.4.1. L'ÉCHEC SCOLAIRE NE PARAÎT PAS LIÉ À UNE SURCHARGE D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

<ul style="list-style-type: none">• Le travail n'est pas un impératif :<ul style="list-style-type: none">- Les trois quarts des répondants n'ont pas travaillé pendant leur scolarité.- Les autres l'ont fait pour « plus de liberté », et non pas pour subvenir à des besoins. Ceci est corroboré par le fait qu'ils travaillaient pendant le week end ou les vacances scolaires, et non pas le soir ou pendant leurs heures de cours.	<p style="text-align: center;">En dehors des cours aviez-vous un travail ?</p>  <table border="1"><tr><td>NON</td><td>OUI</td></tr><tr><td>75%</td><td>25%</td></tr></table>	NON	OUI	75%	25%
NON	OUI				
75%	25%				

De nombreux répondants n'avaient **aucune activité en dehors de l'école**. C'est le cas de 54% des répondants ayant fréquenté le lycée. La première activité extrascolaire pratiquée est le sport (exp., 45% en collège). Les loisirs et les activités culturelles ne sont pas pratiqués.

1.4.2. LE DÉFAUT DE CAPACITÉS COGNITIVES, LE MANQUE DE CONFIANCE EN SOI ET L'INSUFFISANCE DE TRAVAIL SONT LES PRINCIPALES CAUSES RECONNUES

Les jeunes ne cherchent pas à se disculper :

- Au sein de l'école, les causes déclarées de difficultés sont:
 - Le défaut de capacités cognitives: « difficultés d'apprentissage » et « matières difficiles » (42%) ;
 - Les efforts insuffisants, par perte de motivation (35%) et manque de travail (20%).
 - En revanche, la relation avec les enseignants, la charge de travail demandée ou les efforts qui ne seraient pas reconnus ne sont pas des facteurs incriminés.
- En dehors de l'école, les causes reconnues sont:
 - Le manque de confiance en soi (36%) ;
 - Dans une moindre mesure, des problèmes familiaux (20%) ; néanmoins, plus fréquents dans les familles monoparentales et chez les jeunes ayant eu des enfants.
 - Par contre, l'éloignement, le manque d'investissement des parents ou les addictions ne sont pas des facteurs mis en exergue.



Le fait que les addictions ne soient pas reconnues par les répondants comme une cause des difficultés scolaires peut paraître surprenant, compte tenu des travaux réalisés sur le sujet en Martinique :

L'enquête ESCAPAD de la DSDS révèle que 46% des jeunes de 17-18 ans ont déjà pris du cannabis, 3% des champignons hallucinogènes ou de l'ecstasy et 1% de la cocaïne.

www.ofdt.fr/ofdtdev/live/donneesloc/atlas.html

L'enquête du Centre d'Informations et de Ressources sur les Drogues et les Dépendances (2008) révèle que : 12% des garçons et 8% des filles ont un usage régulier d'alcool ; 37% d'entre eux ont consommé au moins une fois 5 verres en 1 seule occasion durant le dernier mois ; 45% des jeunes interrogés ont déclaré avoir été ivres en 2008 (versus 41% en 2004).

<http://www.ors-martinique.org/cirdd/index.php?idp=43>

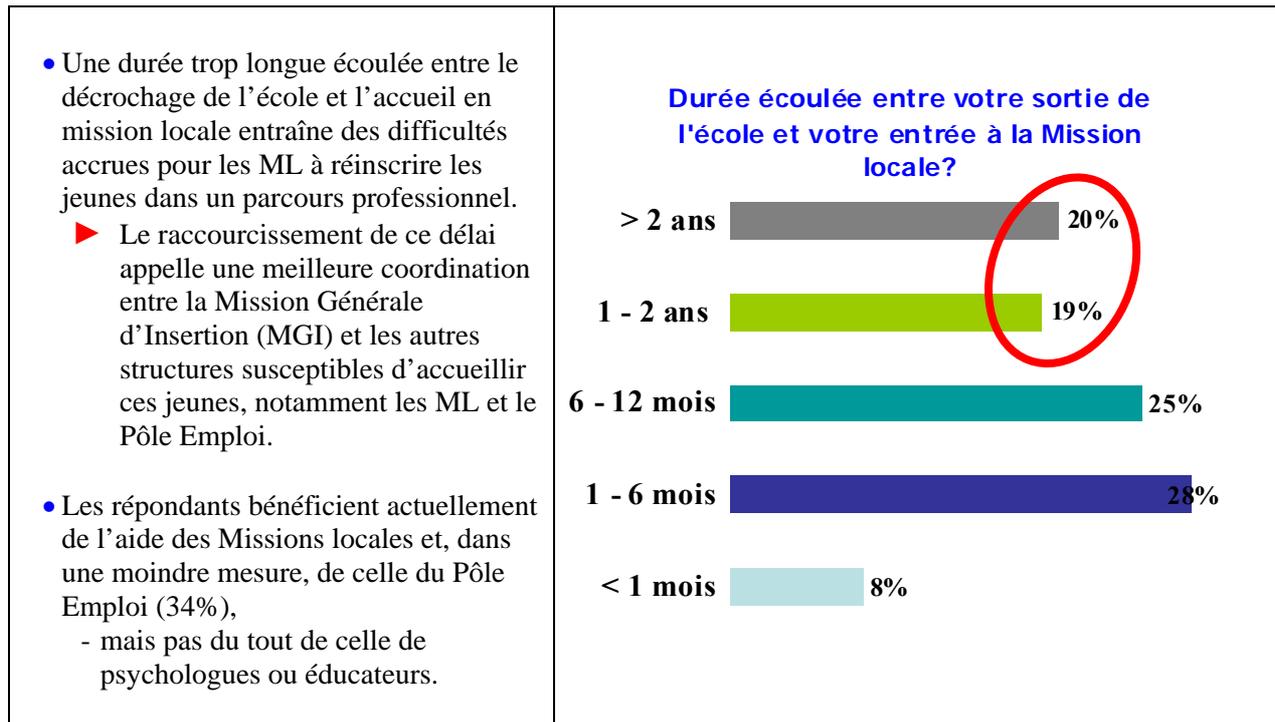
1.4.3. L'ABANDON DE LA SCOLARITE EST CHOISIE PLUTOT QUE SUBIE

- L'abandon de la scolarité est une démarche volontaire pour près des trois quarts des répondants :
 - Elle a été choisie pour la grande majorité: « Abandon des études » pour 52% ; « Fin de la scolarité obligatoire » pour 20% ;
 - Elle a été subie plus rarement : Travail contraint, maternité, exclusion, maladie...
- Les raisons profondes de l'arrêt de la scolarité sont :
 - Un manque de motivation ou une filière inadaptée (32%) ;
 - Des capacités cognitives limitées (27%), d'ailleurs, plus reconnues par les hommes (31%) que les femmes (23%) ;
 - De nouvelles responsabilités familiales (10%).



1.5. Leur situation actuelle et leurs aspirations : insertion professionnelle et formation

1.5.1. UNE DUREE TROP LONGUE ECOULEE ENTRE LE DECROCHAGE DE L'ECOLE ET L'ACCUEIL EN MISSION LOCALE



1.5.2. DES JEUNES QUI VEULENT S'INSERER PROFESSIONNELLEMENT

Plus de 90% des répondants affirment vouloir se former ou s'insérer professionnellement, **mais ils ne veulent surtout pas retourner dans le système scolaire.**

1.5.3. DES JEUNES QUI N'ONT PAS PERDU ESPOIR

Les répondants affirment ne pas avoir perdu espoir : seulement 15% d'entre eux se sentent inutiles.	Base: 719 Toutes les interviews		N	%
	Base		719	100,00%
	55 Vous diriez que			
	Dans l'ensemble, je suis satisfait de moi		136	18,92%
	J'ai une opinion plutôt positive de moi-même		109	15,16%
	Je pense que j'ai un certain nombre de bonnes qualités		190	26,43%
	Je suis capable de faire les choses aussi bien que la plupart des gens		172	23,92%
	Parfois, je me sens réellement inutile		45	6,26%
	Parfois, je pense que je revaut rien		67	9,32%

1.6. Une première synthèse : lignes de force de l'exploitation des données

- ▶ Les principaux facteurs du décrochage scolaire chez les jeunes accueillis en ML sont le manque de capacités cognitives, de confiance en soi et de motivation.
- ▶ Les répondants paraissent lucides quant à la part de responsabilité dans leur échec qui leur incombe et ne cherchent pas à se disculper en clouant au pilori le « système. »
- ▶ Ces jeunes marquent une préférence, dès le collège, pour des filières professionnelles.
- ▶ Ils se sentent encore capables de faire quelque chose de bien dans leur vie (professionnelle).
- ▶ Il en résulte que la scolarité classique ne paraît pas adaptée pour ce public, qu'il faut trouver des méthodes novatrices, et qu'il reste encore possible de les valoriser en capitalisant l'espoir qui ne les a pas quitté.



PARTIE 2. ANALYSE DE L'OFFRE DE DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE

Cette analyse de l'offre a été principalement réalisée au moyen d'entretiens avec des acteurs institutionnels. Quelques documents ont également pu être exploités.

Cette analyse n'a pas vocation à être exhaustive. Le rendu est articulé autour des axes suivants :

- Système scolaire :
 - ✓ Prévention du décrochage ;
 - ✓ Accompagnement des élèves en difficultés ;
 - ✓ Suivi des décrocheurs ;
- Accompagnement des jeunes en difficultés dans les CFA ;
- Suivi et insertion des décrocheurs scolaires en Missions locales.

2.1. La prévention du décrochage en milieu scolaire

La prévention du décrochage dans les établissements scolaires repose principalement sur les services à l'orientation, la lutte contre l'absentéisme, la politique d'implantation des établissements et une aide aux familles nécessiteuses. L'accompagnement personnalisé des élèves participe également de cette politique, et sera abordée dans la section sur l'accompagnement des élèves en difficultés.

2.1.1. SERVICES A L'ORIENTATION : UNE CORRELATION AVEC LE MARCHE DU TRAVAIL A RESSERRER

► **Plusieurs ressources et dispositifs existant en France sont utilisés en Martinique**, comme les centres d'information et d'orientation et l'information sur les métiers.

- Ainsi, le **module de découverte professionnelle en classe de troisième**, à raison de 6 heures hebdomadaires (dît DP6), vise à réduire les sorties sans qualification du système éducatif. Ce module a pour objectif principal d'aider les élèves à construire leur projet personnel et scolaire en améliorant leur connaissance du monde professionnel, de ses



voies de formation, ainsi que des possibilités et passerelles offertes par le système éducatif.

- Il permet de « donner du sens à la scolarité » à un public d'élèves volontaires, scolairement fragiles, prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation à l'issue de la classe de troisième.
- Les élèves ayant choisi cette option sont prioritairement affectés en classe supérieure selon leur premier vœu, car ils sont plus susceptibles de savoir ce qui leur convient.

- De même, un **parcours de découverte des métiers et des formations** (PDMF) est proposé à tous les élèves en collège, dès la classe de cinquième, et en lycée, depuis la rentrée 2009. Pendant son cursus, l'élève découvre un panel de métiers et les différentes voies de formation. Pendant sa scolarité au collège, un élève passe au moins 10 jours dans des entreprises ou en relation avec des acteurs du monde professionnel. En lycée, l'accompagnement personnalisé (2 heures par semaine), le tutorat et les possibilités de corrections de trajectoire offrent un cadre à la poursuite du parcours de découverte des métiers et des formations.
- Le Conseil Régional de la Martinique et le Rectorat organisent un **Salon du Lycéen** depuis quelques années, qui permet de mettre face à face les élèves et des professionnels pouvant présenter les formations et les métiers.

► **Pourtant, le choix des filières se révèle peu judicieux dans un nombre significatif de cas.**

- **Choix par mimétisme** : certains jeunes choisissent un établissement, « parce qu'un ami y va », ou une spécialité, parce que « cela sonne bien ».
- **Choix par défaut** : d'autres jeunes se retrouvent dans une filière ou une classe par défaut, lorsque leur premier vœu n'a pas pu être satisfait. C'est notamment le cas lorsque la classe souhaitée est saturée dans l'établissement désiré. Cette problématique est étroitement liée à la question de l'implantation des établissements, qui est abordée dans une section distincte.
- **Choix par méconnaissance** : d'autres jeunes se retrouvent dans une classe non adaptée, par méconnaissance des métiers ou filières.

► **Il apparaît que les services à l'orientation demeurent perfectibles sur le plan de la mise en corrélation avec le marché du travail.**

Si des progrès ont été récemment réalisés grâce aux informations sur les métiers en tension révélées par les enquêtes annuelles besoins en main d'œuvre (Pôle Emploi - CREDOC¹⁴), les informations cruciales manquent encore sur les filières d'avenir et les gisements d'emplois.

¹⁴ CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.



C'est dire l'importance de la réalisation de contrats d'études prospectives dans un certain nombre de secteurs stratégiques pour la Martinique. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il faille fermer l'éventail de formations strictement en fonction de la réalité du marché du travail. En effet, « un CAP pour un métier saturé vaut mieux que rien » : les jeunes titulaires d'un tel CAP se sentiront valorisés (« ils auront réussi au moins une fois dans leur vie ») et pourront en tirer une énergie pour se réinvestir dans un autre projet. Il convient donc de bien positionner le curseur.

2.1.2. LA LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME S'EST AMELIOREE CES DERNIERES ANNEES EN MARTINIQUE, GRACE A LA TELEPHONIE, NOTAMMENT

La prise en compte éducative globale des jeunes en voie de décrochage en France a mis en exergue l'absentéisme depuis les textes de 2004.

En Martinique, les lycées professionnels (LP) – établissements où on constate le taux de décrochage scolaire le plus élevé – ont été **dotés par la Région d'un logiciel de signalement des absences aux parents par SMS**. Ainsi, 2 heures après une absence, l'enseignant signale l'absence à la vie scolaire (il se rend à la vie scolaire pour cela), qui en informe les parents par SMS. Ce dispositif s'est révélé incitatif dans les LP l'ayant mis en application. Néanmoins, de nombreux LP n'ont pas joué le jeu.

2.1.3. LA REPARTITION TERRITORIALE DES FILIERES PEUT ETRE RATIONALISEE, EN COHERENCE AVEC LA REHABILITATION D'INTERNATS

- ▶ L'absence de filières dans un établissement proche peut conduire un jeune à choisir une autre filière, par défaut¹⁵, pour éviter les longs trajets associés. Au final, l'élève se rendra compte de son erreur et pourra perdre sa motivation pour poursuivre dans cette filière. Il convient donc **d'optimiser la répartition des filières dans les établissements**, en tenant compte, bien sûr, des contraintes financières que représente un petit nombre d'élèves par classe, quand on fait le choix de la proximité.
- ▶ Ce problème de rationalisation des filières sur le territoire est indissociable de la problématique des internats.

Les internats en Martinique sont sous-occupés car certains ne sont pas attractifs. 481 places d'internat sont occupées en Martinique sur un total de 627 places disponibles (chiffres du Rectorat). En outre, de nombreuses places d'internat sont en réalité occupées par des pôles sportifs (Acajou 2 ; Petit Château Aubery près du LP du François).

En effet, l'apparence de certains internats et leur manque de modernité (pas de liaison WIFI, pas de salle de sports) ont un effet rédhibitoire sur les élèves, qui préfèrent rester chez eux et

¹⁵ Le cas de la filière « Esthétique » au lycée de Châteauboef, difficilement accessible aux élèves du Nord Caraïbe, a été cité.



faire de longs trajets ou alors choisir par défaut une filière dans un établissement proche de leur domicile. Seuls les internats post-bac marchent bien (expérimentations de Bellevue et Ducos). Ce manque d'attrait des internats dans les lycées a d'ailleurs conduit le Conseil Régional à en transformer certains en salles de classe.

2.1.4. L'AIDE REGIONALE AUX FAMILLES NECESSITEUSES S'EST REVELEE UTILE

Le Conseil Régional a mis en place cette « participation à la gratuité scolaire » depuis quelques années. Une subvention est versée aux établissements scolaires pour qu'ils puissent diminuer les frais liés à la scolarité pour les familles nécessiteuses : nourriture, transport, matériel scolaire, dépenses de santé...

2.2. L'accompagnement des élèves en difficulté en milieu scolaire

De nombreux dispositifs existent au plan national, mais certains ne sont pas mobilisés en Martinique¹⁶. Le dénominateur commun à ces dispositifs est « l'accompagnement personnalisé », qui s'appuie sur un « suivi individualisé » et de « l'innovation pédagogique. »

2.2.1. DE NOMBREUSES MODALITES DE SUIVI INDIVIDUALISE SONT PREVUES AU PLAN NATIONAL

De nombreuses modalités de suivi individualisé sont prévues par les textes, au niveau national. Ces dispositions sont nécessaires, dès lors qu'on pose pour principe que l'enfant doit être au centre du système. Néanmoins, le déploiement de ces dispositifs bute sur le principe de réalité, dans un contexte budgétaire tendu des collectivités publiques, et en raison du nombre et de l'ampleur des problèmes qui affectent l'école, microcosme de la société après tout. C'est pourquoi des organismes privés tentent également d'apporter des solutions.

- Parmi les dispositifs mobilisables pour un meilleur suivi individualisé, on peut citer :
 - le soutien scolaire, qui peut être effectué :
 - ✓ durant le temps scolaire, notamment par le dédoublement des classes en collège ;
 - ✓ hors temps scolaire, grâce à des heures supplémentaires payées aux enseignants (entre 12 et 2 heures et en fin d'après-midi) ou par le recours à des associations (durant les demi-journées libres) ;
 - « L'école ouverte » : ouverture des établissements durant les « petites vacances » scolaires ;
 - les dispositifs relais (voir infra) ;

¹⁶ Les raisons de cette sous-utilisation seront, soit explicitées dans cette partie, pour certains dispositifs, soit clarifiées dans la partie « Recommandations » du présent rapport, pour d'autres dispositifs.



- le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) (voir infra).

- Face aux carences de l'Education nationale, des organismes privés tentent d'apporter des solutions, à l'instar de la Fondation de France qui a lancé récemment un appel à projets « Aidons tous les collégiens à réussir ».
- L'innovation pédagogique est laissée à l'initiative des enseignants.

Le Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA) permet aux collégiens en grande difficulté scolaire, à partir de 15 ans, de découvrir des métiers par une formation en alternance d'une année scolaire, tout en continuant l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences.

L'objectif de ce dispositif est d'aboutir à la signature d'un contrat d'apprentissage pour préparer un CAP ou un certificat technique des métiers et s'insérer dans la vie professionnelle.

Le DIMA, créé par la Circulaire n°2008-042 du 4 avril 2008 du Ministre de l'Education Nationale, se substitue à l'apprentissage junior, aux classes d'initiation préprofessionnelles par alternance (CLIPA) et aux classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), qui permettaient le préapprentissage dès l'âge de 14 ans et donc sur une période de deux ans. L'apprentissage junior constituait la mesure phare de la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, suite aux événements en banlieue de novembre 2005.

Contrairement à l'apprentissage junior, l'enjeu du DIMA est aussi de satisfaire à l'obligation de scolarisation jusqu'à 16 ans, âge jusqu'auquel le jeune restera sous statut scolaire, bénéficiant ainsi du transport et des vacances scolaires et éventuellement d'une bourse d'études.

La formation se déroule dans un CFA ou un lycée professionnel où une classe DIMA est aménagée.



2.2.2. LE DISPOSITIF « CLASSE RELAIS » EST SOUS-UTILISÉ EN MARTINIQUE

- Les dispositifs relais concernent les jeunes sous obligation scolaire rencontrant des problèmes de déscolarisation, d'absentéisme, de comportement, d'incivilités ou de démotivation dans les apprentissages. Le temps de prise en charge des jeunes peut être de deux semaines à un an, dans un objectif de resocialisation et éventuellement de rescolarisation. Les jeunes sont regroupés par effectifs de cinq à dix et vont bénéficier d'une attention particulière de la part d'une équipe qui associe enseignants / formateurs et éducateurs.
- Ces dispositifs sont apparus en France en 1985. Les premières initiatives concernaient exclusivement les jeunes sous mesure judiciaire, puis ont évolué pour prendre en compte plus généralement les élèves particulièrement perturbateurs. L'accent est mis sur :
 - Une pédagogie différenciée, rendue possible par les faibles effectifs des dispositifs ;
 - Des parcours individualisés, tant pour la (re)socialisation que pour l'apprentissage ; emploi du temps évolutif et adapté au cas par cas...
 - Un encadrement renforcé.
- La construction d'un projet professionnel prend une large place, mais la professionnalisation des jeunes est exclue, contrairement aux classes de préapprentissage en CFA (voir ci-après).
- Les dispositifs relais peuvent se déployer dans une école, en collège ou lycée, ou hors l'école, dans un local de protection judiciaire de la jeunesse ou dans un centre de formation. Ils peuvent accueillir des jeunes provenant de plusieurs collèges. Les adolescents qui fréquentent un dispositif relais sont, soit sous statut scolaire (lien non rompu avec l'établissement), soit inscrits dans une Mission locale. Deux modalités de suivi sont possibles : la scolarisation toute la semaine ou un système en alternance qui module des temps de présence dans le lieu « structure relais » et des temps dans le collège d'origine ; dans ce deuxième cas, des stages peuvent être proposés aux jeunes. En fonction de leur évolution personnelle, les jeunes peuvent être amenés à retourner dans leur classe d'origine ou dans un autre établissement ou intégrer un nouveau dispositif de formation (LP, CFA, DIMA...).
- Les admissions peuvent commencer par le signalement d'un élève en difficulté effectué auprès de l'inspecteur d'académie ou par l'inscription par le conseiller de la Mission locale. Elle suppose l'accord de l'élève et le consentement de sa famille.
- Le bilan des dispositifs relais est mitigé, en France. Les dispositifs relais semblent plus performants pour recréer du lien social que pour faire évoluer le jeune dans une restructuration de son rapport aux savoirs.



- **Ce dispositif est actuellement mobilisé dans deux classes en Martinique, au Lamentin et au Marin¹⁷.**

2.2.3. L'EFFICACITE DU SOUTIEN A LA SCOLARITE ASSOCIATIF N'EST PAS ETABLIE, DANS SA CONFIGURATION ACTUELLE

Des organismes à but non lucratif (associations de parents d'élèves ou de retraités, foyers socio-éducatifs...) proposent depuis quelques années aux établissements scolaires des services d'accompagnement à la scolarité : soutien scolaire, remédiation (échanges avec les élèves en difficulté pour leur redonner goût au travail...), prise en charge psychologique ; ainsi que des activités extrascolaires (club de boxe...)... Cet accompagnement éducatif peut être formalisé par un « contrat local d'accompagnement à la scolarité » (CLAS).

Néanmoins, la multiplication de ces associations en Martinique, et l'opacité qui en résulte, ne permet pas d'apprécier de façon objective l'efficacité réelle de cet ensemble.

2.2.4. LES METHODES PEDAGOGIQUES DEMEURENT ENCORE LARGEMENT INDIFFERENCIEES PAR RAPPORT AUX PROFILS COGNITIFS

L'innovation pédagogique est un pilier de l'accompagnement personnalisé. Pourtant, elle est laissée à l'initiative des enseignants et donc la conduite de projets innovants est contingente à leur bonne volonté. Ainsi, un de nos interlocuteurs pour cette étude déclare : « Les professeurs ont la liberté de prendre des initiatives relatives à la prévention et à la remédiation des difficultés scolaires ». Or, de nombreux enseignants sont découragés par les évolutions du système et de l'environnement scolaires.

Il en résulte que la mise en place de méthodes pédagogiques innovantes ne s'est pas généralisée. Pourtant, l'Internet et l'informatique peuvent permettre d'objectiver une pédagogie innovante, ce que nous aborderons dans la partie « recommandations » de ce rapport.

¹⁷ Les raisons de cette faible mobilisation sont clarifiées dans la partie « Recommandations » du présent rapport.



2.3. Le suivi des décrocheurs en milieu scolaire

La loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, dans son titre V sur l'emploi des jeunes, dispose qu'un dispositif de suivi des élèves décrocheurs associant l'ensemble des services concernés sera mis en œuvre dans chaque département (Art. 36). Ainsi, l'article L313-7 a instauré l'obligation pour chaque établissement d'enseignement du second degré de transmettre les coordonnées de leurs anciens élèves ou apprentis sortant sans diplôme du système de formation initiale à des personnes et organismes désignés par des représentants de l'Etat dans le département, ainsi qu'à la mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Cette loi étend aussi le réseau des écoles de la 2^{ème} chance (Art. 38).

2.3.1. LA MGI A DU MAL A ASSURER SA MISSION OBLIGATOIRE EN MARTINIQUE...

Les dispositions de la loi d'orientation sur l'Education Nationale du 10 juillet 1989 ont étendu le champ d'intervention de l'Education Nationale en matière d'insertion. C'est ainsi que le dispositif d'insertion des jeunes évolue vers la Mission Générale d'Insertion (MGI) assignée au système éducatif. Plus de 48 000 jeunes âgés de plus de 16 ans sont ainsi accueillis chaque année dans les actions MGI.

La MGI a deux finalités : réduire le nombre de sorties sans qualification du système éducatif ; préparer tous les élèves de plus de seize ans à une qualification reconnue en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable.

Afin de répondre à **l'obligation de suivi des élèves quittant le système éducatif sans qualification**, les chefs d'établissement ont la responsabilité de diriger ces élèves vers la MGI, **dans l'année suivant leur sortie**, ou pendant la scolarité (en cas de rupture ou d'échec aux examens sans possibilité de redoublement).

Les modalités d'intervention de la MGI de Martinique sont les suivantes :

- Actions de prévention : entretiens de situation, plateforme d'accueil et d'accompagnement des centres d'information et d'orientation ;
- Actions spécifiques de formation : actions de remobilisation, actions d'accueil et de remotivation, parcours relais en lycées professionnels, actions de qualification pour obtenir un diplôme professionnel, formations complémentaires pour faciliter l'accès à l'emploi.



► En Martinique, les établissements appliquent peu cette disposition

- Les chefs d'établissement et les enseignants n'en ont pas le temps et sont découragés : ils sont confrontés de plus en plus souvent à des délinquants, et dans certains cas, « ils sont contents d'être débarrassés d'élèves particulièrement perturbateurs. »
- Un indicateur univoque du fait que cette mission n'est pas assurée est la durée écoulée entre l'abandon des études et l'accueil en missions locales :
 - Le délai de suivi étant d'un an, aucun jeune ne devrait être accueilli en mission locale moins d'un an après l'abandon du système scolaire ; or, 61% des jeunes interrogés sont dans ce cas¹⁸.
 - Le suivi effectif des individus en décrochage par la MGI aboutirait à une suggestion de visite à une mission locale, immédiatement après l'écoulement de la durée d'un an. On s'attendrait alors à une forte corrélation entre cette durée d'un an et la date effective d'accueil en mission locale. Or, 20% des jeunes interrogés déclarent que le délai écoulé a été de 2 ans ou plus.
 - La question de la durée écoulée entre le décrochage scolaire et l'accueil en mission locale n'est pas anodine. En effet, plus cette période est longue, plus il est difficile pour les missions locales de remettre les jeunes concernés dans un système de construction de parcours professionnel.

2.3.2. ...MAIS DES DISPOSITIONS NATIONALES RECENTES POURRAIENT PERMETTRE D'AMELIORER LE SUIVI ET L'INSERTION

En effet, selon la circulaire n°2011-028 du 9 février 2011 relative à l'organisation et la mise en œuvre des articles L. 313-7 (Signalement des décrocheurs aux personnes habilitées et ML) et L. 313-8 (Entretien de réorientation dans les 3 mois) du Code de l'Éducation :

- Le **plan Agir pour la jeunesse**, annoncé par le président de la République le 29 septembre 2009, fait de la lutte contre le décrochage une priorité nationale et invite les **acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion des jeunes à agir ensemble, au sein de plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs**. Ce plan renforce le rôle de pivot des missions locales dans l'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et articule leurs objectifs propres avec le partenariat mis en place pour la lutte contre le décrochage scolaire.

¹⁸ Voir Partie « Analyse des besoins », Section « Situation actuelle et aspirations. »



- Ces orientations ont trouvé leur traduction dans la loi, par **l'ajout au code de l'Éducation des articles L. 313-7 et L. 313-8** et sont soutenues par des moyens financiers spécifiques, inscrits au sein du **fonds d'expérimentations pour la jeunesse (FEJ)**.
- L'échange d'informations entre les acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes sera assuré par le déploiement local du « **système interministériel d'échange d'informations** » grâce à **l'outil informatique Sconet-SDO** (Suivi De l'Orientation).

▶ D'après nos interlocuteurs, l'outil SDO serait en effet en voie de déploiement en Martinique en fin février 2011, et devrait permettre de mieux suivre les décrocheurs.

2.3.3. DES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT A PERENNISER S'AGISSANT DES E2C

- ▶ L'E2C accueille des jeunes ayant connu l'échec scolaire pour différentes raisons pendant une durée maximale de 1 an; les décrocheurs font partie du public accueilli.
 - Les jeunes décrocheurs y sont orientés, par les missions locales principalement.
 - L'enseignement dans les E2C se rapproche plus du système scolaire que de l'apprentissage, même s'il intègre des modules de découverte professionnelle et d'accompagnement personnalisé.
 - Les jeunes sont recrutés sur les bases du volontariat et du mérite: ceux qui montrent le plus de motivation lors de leur suivi en mission locale.
 - Ces établissements délivrent des attestations, mais pas de diplôme.
- ▶ Deux E2C ont été créés en décembre 2010 en Martinique, à la suite des engagements pris par l'Etat aux Etats Généraux de l'Outremer, à Trinité et à Fort-de-France. Les E2C existent depuis le début des années 90 en France.
 - L'E2C de Trinité est ouverte le 13 décembre 2010, si bien qu'on a très peu de recul sur son efficacité. Elle accueille une 1^{ère} promotion de 12 élèves, tous issus de la ML Nord, et il est prévu qu'elle accueille 100 élèves en régime de croisière, pour un budget de 750 K€



- L'E2C de Trinité est financée est 40% par la Région, 33% par l'Etat et 27% par la CCNM, mais la poursuite du financement du dispositif par l'Etat ne serait pas assurée¹⁹.
- Ces établissements ne comprennent pas d'internat, contrairement au RSMA. « Ainsi, les jeunes accueillis retrouvent leurs camarades le soir, ce qui n'est pas nécessairement une condition favorable de réussite. »

2.3.4. LA SOCIALISATION ET L'AUTONOMISATION AUTANT QUE L'APPRENTISSAGE EN E2C

Activités de l'E2C de Trinité

Quelques ateliers et modules mis à disposition des jeunes sont :

- Remise à niveau
- **Socialisation, citoyenneté**
- **Découverte de la culture et de l'environnement de la Martinique**
- Activités culturelles
- Découverte des métiers
- Hygiène et sécurité

Le fil directeur est de permettre au jeune de se prendre en charge, pour se valoriser :

- Parcours individualisé, non prédéterminé
- **Apprendre à exprimer ses idées**
- Réaliser son auto-évaluation après 5 semaines d'accueil
- Le jeune part en entreprise pour quelques semaines
- **Jeux de rôle**, pour mettre en exergue le respect des règles et horaires, l'analyse d'événements critiques, le travail en groupe...
- **Participation à l'organisation de manifestations les concernant** : choix du lieu d'une sortie, élaboration du budget, questions logistiques...

¹⁹ Source : Directrice de l'E2C de Trinité



2.4. L'accompagnement des jeunes en difficultés dans les quatre CFA

Il y a 4 centres de formation des apprentis (CFA) en Martinique : CFA tertiaire de la CCIM, CFA Métiers, CFA BTP et CFA Agricole. Ces établissements sont concernés par la problématique du décrochage scolaire, puisqu'ils intègrent au niveau du CAP des élèves issus de classes de 3^{ème} ou 4^{ème} ayant connu des difficultés pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Ces jeunes proviennent des établissements scolaires ou des missions locales.

Il est donc intéressant de savoir comment les CFA procèdent avec ce public spécifique, et il est utile de mettre en exergue de bonnes pratiques éventuelles qui pourraient être mises en œuvre dans les établissements scolaires ou dans les missions locales (et les organismes de formation avec lesquels ces dernières travaillent).

La plupart des CFA recourent à des formes d'approches personnalisées. Ces CFA ont mis en place des classes de préapprentissage, hormis le CFA tertiaire de la CCIM. De surcroît, le CFA agricole est confronté spécifiquement au problème de jeunes en situation proche de l'illettrisme.

2.4.1. DES SECTIONS DE PREAPPRENTISSAGE EXISTENT DANS TROIS CFA DE MARTINIQUE

En Martinique, depuis plusieurs années, différents **dispositifs préparatoires à l'apprentissage sont mis en œuvre en direction des jeunes souhaitant s'orienter vers l'apprentissage**. Ces dispositifs permettent une professionnalisation précoce de la formation de jeunes profilés pour l'alternance. Ces dispositifs de préapprentissage peuvent être intégrés dans un CFA ou dans un établissement scolaire.

Les classes de préapprentissage en CFA existent depuis 1972 en France. Les premières sections ont été ouvertes en Martinique au début des années 1980. Elles existent sous la forme actuelle (projet professionnel et alternance) depuis 1986 (CFA Métiers). Des sections existent actuellement dans trois CFA : CFA Métiers, CFA BTP et CFA Agricole.

Les jeunes concernés ont entre 14 et 16 ans et sont en difficulté scolaire sur les compétences de base²⁰. Un travail est effectué avec les centres d'information et d'orientation pour sélectionner les jeunes véritablement profilés pour l'alternance.

Les pré-apprentis ont un statut scolaire (versus les apprentis) et passent un mi-temps à l'école et un mi-temps en entreprise.

²⁰ Les jeunes accueillis en préapprentissage au CFA Métiers ne doivent pas être en situation d'illettrisme.



Brève analyse du préapprentissage en CFA en Martinique²¹

• Les principaux points positifs du préapprentissage en CFA sont :

- Les principes directeurs de la formation :

- ✓ Individualisation de la formation : ils sont 15 par classe au maximum ; on leur confie des activités adaptées à leur niveau...
 - Le CFA Métiers a mis en place une action pour faire de ces jeunes des acteurs de leur formation : la « récupération du vécu » (le Lundi à 8 heures) consiste à faire le point avec chaque élève sur des situations vécues la semaine précédente ; cela sert de prétexte à initier une action pédagogique (par exemple, un problème de mathématiques) à partir d'un cas concret.
- ✓ Professionnalisation, grâce notamment à l'alternance en entreprise. Le préapprentissage en CFA serait ainsi plus performant que les classes relais en collèges, qui mettent moins l'accent sur la professionnalisation.
- ✓ Prise en compte des aspects comportementaux sur l'ensemble du socle composé de l'acquisition des savoirs scolaires de base, d'un module de techniques de recherche d'emploi et d'un module de développement personnel et de construction du projet professionnel.

- Un taux d'intégration en apprentissage de l'ordre de 60-70%

• Le principal point négatif du préapprentissage est l'absence de suivi des pré-apprentis en rupture, par les CFA comportant ces classes.

Une évaluation du préapprentissage en CFA est en cours en Martinique, pilotée par l'AGEFMA, de façon à apporter aux acteurs des éléments leur permettant de vérifier la cohérence et l'efficacité de ces dispositifs par rapport à leurs attentes de départ.

²¹ Les collèges comprennent / ont compris également des classes de préapprentissage : CPA (Classe préparatoire à l'apprentissage), CLIPA (Classe d'initiation préprofessionnelle à l'apprentissage) et DIMA (Dispositif d'initiation aux métiers en alternance) ; qui ont fait l'objet d'évolutions législatives récentes (Voir Section 2.2.), mais qui ne sont détaillées ici.



2.4.2. UN PROGRAMME D'ACCES AUX COMPETENCES CLE EST DISPONIBLE DANS DEUX CFA

Des évolutions juridiques récentes

- Jusqu'en 2008, l'Etat français, dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, s'appuyait sur deux dispositifs complémentaires pour favoriser les savoirs de base ainsi que l'acquisition des savoirs de culture générale et technologiques de base : les Ateliers permanents locaux d'individualisation des savoirs (APLIS) et les Ateliers de pédagogie personnalisée (APP).
- **A compter de 2009, l'Etat, à travers une circulaire DGEFP du 3 janvier 2009, fixe de nouvelles orientations et recentre son intervention sur l'insertion professionnelle des publics de premier niveau de qualification en proposant des formations visant cinq des huit « compétences-clés » définies par l'Union européenne :** communication en français (langue maternelle) ; culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies ; culture numérique ; apprendre à apprendre ; communication en langue étrangère (les trois autres compétences clés du cadre de référence européen étant les compétences sociales et civiques ; esprit d'initiative et d'entreprise ; sensibilité et expression culturelles).

Des ateliers sont mis à disposition de ce public au **CFA Agricole** et au **CFA Métiers** de la Martinique²². Ces ateliers mettent en exergue **l'aptitude à développer ses connaissances et compétences**: choisir un parcours de formation, organiser soi-même son apprentissage, trouver l'information utile, solliciter et utiliser des conseils pour assimiler de nouvelles connaissances et compétences, travailler en équipe dans le cadre du processus d'apprentissage.

2.4.3. UNE EXPERIMENTATION CONTRE L'ILLETTRISME EST EN COURS AU CFA AGRICOLE

- Le CFA Agricole est confronté spécifiquement au problème de jeunes en situation proche de l'illettrisme. Il a accepté de se prêter à une **expérimentation, pilotée au niveau national par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)**,
 - qui vise à rechercher des solutions pour sécuriser les parcours de formation des apprentis,
 - en vérifiant dans quelle mesure les actions concourant à la maîtrise des compétences de base contribuent à prévenir les risques de rupture du contrat d'apprentissage.
- Le CFAA accompagne ainsi 15 jeunes en difficultés, en formation au CFA.

²² Ainsi que dans d'autres centres en Martinique.



- Le CFAA bénéficie pour cela de l'aide du Conseil régional et de l'AGEFMA. Concrètement, l'AGEFMA finance le recours à un consultant qui appuiera le CFAA pour la mise en œuvre, le développement et l'optimisation d'une action de remédiation aux difficultés face aux savoirs de base ; il s'agira :
 - d'outiller la mise en place de parcours de consolidation des compétences de base des apprentis,
 - d'optimiser les réponses existantes et soutenir leur généralisation,
 - d'outiller la mise en place de nouvelles réponses.

2.4.4. UNE INITIATIVE D'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES SUR PC EST RECENSÉE AU CFA TERTIAIRE DE LA CCIM

Le CFA de la CCIM a mis en place un outil informatique d'accompagnement à l'enseignement des mathématiques. Tous les chapitres du programme sont dispensés sur PC, ce qui permet une progression personnalisée (« chacun avance à son rythme ») et une évaluation à chaque cours, sous forme de QCM. Au total, « les apprentis n'ont pas l'impression que c'est un cours de maths ».

2.5. Le suivi et l'insertion dans les trois Missions locales

Les missions locales (ML) accueillent des jeunes en difficultés entre 16 et 25 ans pour les aider à trouver principalement un emploi, un logement ou une formation. La période d'assistance peut durer entre 6 mois et 5 ans. Le pourcentage de décrocheurs scolaires parmi le public suivi varierait entre 36% et 43% selon les ML de Martinique²³.

Les jeunes décrocheurs sont adressés aux ML par les élus locaux (les élus municipaux notamment) et les CCAS principalement, mais également par les associations de quartier, les parents, le bouche à oreille, l'Éducation nationale, les CFA (apprentis en rupture de contrat) ou le Pôle Emploi. Les media sont également des vecteurs de promotion, notamment à l'occasion d'actions mises en place par les missions locales.

L'intervention des ML auprès des jeunes décrocheurs est très schématiquement de deux ordres : la redéfinition des parcours et projets ; et la remotivation des jeunes. Elles mettent en œuvre pour cela des méthodes pédagogiques innovantes qui méritent d'être mises en exergue. Au-delà, la collaboration interinstitutionnelle doit être développée.

²³ Voir Tableau des jeunes suivis en Introduction / Méthodologie.



2.5.1. LA REDEFINITION DES PARCOURS ET DES PROJETS EST UN AXE FORT D'INTERVENTION

Cet axe d'intervention s'appuie sur :

- des ateliers de découverte des métiers,
- la construction d'un projet professionnel,
- des formations continues, prioritairement qualifiantes,
- des ateliers d'évaluation en milieu de travail,
- des ateliers de recherche d'emploi.

Les missions locales ont besoin de moyens pour faire des propositions aux jeunes. A défaut, ceux-ci ne reviennent pas après deux visites sans proposition.

Il faut dire également que les ML reçoivent parfois des jeunes en situation proche de l'illettrisme. Les personnes interrogées dans ces institutions soulignent l'extrême difficulté à sécuriser un parcours d'insertion pour ce type de public, même dans le cadre de chantiers d'insertion ; et ces jeunes décrochent le plus souvent de la mission locale.

2.5.2. LA REMOTIVATION DES JEUNES EST UN DEFI

- **Contexte: situation d'échec et peu de perspectives économiques.** La remotivation des jeunes décrocheurs repose sur des référents dans les ML et des ateliers de redynamisation. Il faut souligner la grande difficulté à (re)motiver des jeunes ayant déjà échoué cinq ans dans l'Education nationale. Cette difficulté est exacerbée aujourd'hui en Martinique, avec un système économique offrant peu de perspectives aux jeunes²⁴.
- **Ainsi, le nombre de référents dans les missions locales paraît insuffisant :** les ML de Martinique ont en moyenne 1 référent pour 230 jeunes, quand ce ratio est de 1 référent pour 150 jeunes en France métropolitaine²⁵. Néanmoins, il faut dire que ce ratio est nettement meilleur que dans l'Education nationale où il serait de 1 pour 1000 ; et on constaterait une différence réelle par rapport aux établissements scolaires, puisque de nombreux jeunes accueillis en ML amélioreraient leur comportement²⁶.
- Les **ateliers de redynamisation** doivent employer des méthodes originales pour faire face à cette réalité : les jeunes concernés sont-ils prêts, à 21-23 ans, à recommencer un parcours professionnel, alors qu'ils ont connu l'échec pendant 4 ou 5 ans dans le système scolaire ? En ont-ils les moyens ? Ces ateliers doivent les inciter à **s'améliorer sur les plans comportementaux et vestimentaires**.

²⁴ Par exemple, 61,2% de chômeurs parmi les jeunes de 25 ans ou moins au 2^{ème} trimestre 2009 (Source : Pôle Emploi).

²⁵ Source : Responsable du secteur Lamentin de la ML du Centre.

²⁶ Source : Responsable du secteur Lamentin de la ML du Centre.



- Il faut garder à l'esprit une contrainte très importante : le temps disponible n'est pas le même en mission locale (1-2 ans) et le système scolaire (10 ans) ; une période d'un ou deux ans est fondamentalement très courte pour entreprendre des actions d'ampleur.
- **La ML du Nord fait réaliser l'accompagnement psychologique par des professionnels, et non pas par les conseillers d'orientation.** Des psychologues professionnels seraient plus à même de travailler sur l'écoute active, sur l'individu, dans la durée. En outre, elle recourt à des séminaires de motivation et de cohésion de son équipe de conseillers.

2.5.3. DES METHODES PEDAGOGIQUES INNOVANTES SONT IMPLEMENTEES

Les Missions locales recourent de plus en plus à de l'ingénierie pédagogique innovante :

- La Mission locale du Sud met en œuvre des actions de formation innovantes, dans des micro-niches. Ainsi, une action dans la filière mer peut être dédiée à 4 ou 5 scaphandriers et autant de réparateurs de bateaux. Le coût de ces formations est élevé puisqu'elles sont très spécifiques.
- La ML du Nord a mis en place :
 - des actions autour du tambour : les jeunes parlent français au son du tambour ; ils sont assis en cercle autour des joueurs, et non pas autour d'une table ;
 - des actions autour de l'art : prendre des mesures sur un tableau est un prétexte pour faire des mathématiques ;
 - des voyages de découverte, permettant aux jeunes de se projeter concrètement : Finlande, Sainte Lucie, Portugal...

2.5.4. UNE AMORCE DE COLLABORATION INTERINSTITUTIONNELLE EST OBSERVEE

- Une collaboration plus étroite est en cours depuis quelques mois entre les missions locales, d'une part, et la Direction du Travail²⁷ et le Conseil Régional, d'autre part. Cette collaboration permet une réorientation des jeunes vers les ML plus rapidement et une meilleure définition des actions à mettre en place.
- Une bonne pratique est en voie de finalisation entre les ML et le Pôle Emploi de la Martinique. Une « convention de co-traitance » permettra de formaliser un binôme pour l'emploi, dans le but d'accompagner les jeunes à la recherche d'un emploi. Des conseillers des ML seront mis à disposition du Pôle Emploi pour cela. Ils sont en train d'achever une formation, à cet effet.
- L'articulation avec l'Education nationale repose sur des relations interpersonnelles versus institutionnelles. Ainsi, il est fait appel à la bonne volonté des uns et des autres :

²⁷ Fondue dans la DIECCTE depuis le 1^{er} janvier 2011.



- pour répondre aux besoins d'un proviseur qui appelle dans l'urgence ;
 - pour l'intervention de conseillers de ML, dans les collèges pour présenter les ML ;
 - pour aider des jeunes collégiens à trouver une entreprise dans le but d'intégrer un CFA en tant qu'apprenti.
- On a déjà signalé (dans la section « système scolaire : suivi des décrocheurs ») qu'il n'y a pas de systèmes interconnectant les bases de données des différents acteurs, mais que cette situation est en train de changer.



PARTIE 3. DIAGNOSTIC

Cette partie fournit un diagnostic de facteurs pertinents pour la prévention, l'accompagnement et le suivi des décrocheurs, en se fondant sur l'enquête et des entretiens. Elle cherche à mettre en exergue les besoins couverts et, surtout, les **besoins non couverts par l'offre existante**, de façon à alimenter des propositions d'amélioration dans la partie suivante. Elle résulte tout naturellement des enseignements des parties précédentes.

Elle prend classiquement la forme d'une matrice de diagnostic AFOM Atouts / faiblesses / opportunités / menaces.

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

3.1. Facteurs internes au système scolaire et d'insertion: Atouts et faiblesses

3.1.1. PREVENTION : DE NOMBREUX ETABLISSEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, MAIS DES INTERNATS PAS ASSEZ MODERNES

Atouts et besoins couverts	Faiblesses et besoins non couverts
<ul style="list-style-type: none"> - Savoirs de base enseignés par des professeurs compétents - De nombreux collèges et lycées sur l'ensemble du territoire - Information sur les métiers et sensibilisation au monde de l'entreprise dès la classe de 5^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels enseignants et conseillers en diminution - Violences physiques et morales dans les établissements, notamment dans les collèges, envers ou entre les filles - Programmes éducatifs ne mettant pas en valeur la Martinique (histoire, environnement géographique, savoir-faire traditionnels...) - Enseignement général en collège peu concret (manque d'excursions, de travaux de



	<p>groupe, de travaux pratiques...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'information sur les filières d'avenir et gisements d'emplois - Manque de valorisation des métiers manuels - Répartition des filières de formation non équilibrée sur le territoire - Manque d'attractivité des internats - Foisonnement des associations de soutien à la scolarité nuisant à la visibilité du système
--	---

3.1.2. ACCOMPAGNEMENT : DES DISPOSITIFS NATIONAUX DE SUIVI INDIVIDUALISE PEU MOBILISES EN MARTINIQUE

Atouts et besoins couverts	Faiblesses et besoins non couverts
<ul style="list-style-type: none"> - Aide aux familles nécessiteuses (Conseil régional) - Existence de classes de préapprentissage en CFA - Accès aux compétences clés en CFA et dans d'autres structures - Innovations pédagogiques en CFA et Missions Locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de suivi individualisé peu mobilisés : soutien scolaire, classes relais... - Pédagogie dans les établissements scolaires peu différenciée



3.1.3. SUIVI ET INSERTION : DES MISSIONS LOCALES ACTIVES MAIS UN DELAI TROP LONG ENTRE L'ABANDON SCOLAIRE ET L'ACCUEIL EN ML

Atouts et besoins couverts	Faiblesses et besoins non couverts
<ul style="list-style-type: none"> - Des missions locales actives : 12 470 jeunes suivis en 2009 - Deux Ecoles de la Seconde Chance créées en décembre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens des missions locales insuffisants - Suivi des décrocheurs lacunaire par la MGI conduisant à un délai trop long entre l'accueil en ML et l'abandon scolaire

3.2. Facteurs externes : Opportunités et menaces

3.2.1. ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET SOCIETE : UNE BANALISATION DE L'ECHEC SCOLAIRE

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Certains jeunes peuvent compter sur leurs grands parents - Tissu associatif dynamique (associations de parents d'élèves, associations de retraités, clubs sportifs, associations de quartier, foyers socio-éducatifs...) pouvant fournir un accompagnement à la scolarité et au développement personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de communication entre les adultes et les jeunes ; adultes ayant peur des jeunes - Comportements des adultes (parents et enseignants) incitant les jeunes à moins en moins de respect - Individualisme et hédonisme croissant n'incitant pas à l'effort et au travail dans la durée - Représentations socioculturelles discutables des jeunes: modèle « Rap Afro-Américain



Jamaican style »

- Banalisation de l'échec scolaire et professionnel

3.2.2. CONTEXTE POLITICO-ADMINISTRATIF : UNE VOLONTE REGIONALE DE DEVELOPPER L'APPRENTISSAGE MAIS DES RETICENCES A JOUER COLLECTIF

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Amorce de collaboration en Martinique (Conseil régional, Etat, Rectorat...) - Outil de suivi d'orientation (SDO) en déploiement, mais efficacité subordonnée à la consolidation des coordinations entre acteurs - Volonté du Conseil régional d'augmenter le nombre d'apprentis et de diminuer le taux de rupture de contrats - Insertion d'une clause de « mieux-disant social » dans les marchés publics pour inciter les entreprises à employer des apprentis 	<ul style="list-style-type: none"> - Cycles électoraux et jeux de chaises musicales - Difficultés à travailler en équipe, profondément ancrées dans la psyché martiniquaise : « Sé bèf douvan ki bwè dlo klè » 



3.2.3. EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ET FINANCIERES : L'INTERNET COMME SUPPORT PEDAGOGIQUE MAIS DES PERSPECTIVES ECONOMIQUES INCERTAINES

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Vie parallèle des enfants sur Internet permettant d'instrumentaliser les réseaux sociaux comme outils pédagogiques et de communication- Développement de l'informatique sans fil (WIFI) propice à un renforcement de la lutte contre l'absentéisme- Financement national des expérimentations de lutte contre l'illettrisme	<ul style="list-style-type: none">- Comportements déviants banalisés par Internet (addictions, violence...)- Réduction des concours financiers de l'Etat- Collectivités locales en situation financière tendue- Entreprises de moins en moins disposées à « faire du social » en accueillant des apprentis, dans un contexte économique incertain



PARTIE 4. RECOMMANDATIONS

Cette partie présente quelques préconisations pour l'action publique visant à lutter contre le décrochage scolaire en Martinique.

Ces propositions sont structurées autour des axes suivants :

- Agir sur l'environnement familial et social ;
- Mieux prévenir en milieu scolaire ;
- Rationaliser l'accompagnement des élèves en difficultés ;
- Renforcer le suivi et l'insertion.

4.1. Améliorer l'environnement familial et social en agissant autant sur les parents que sur les jeunes

Tous les maux affectant les jeunes sont susceptibles d'impacter les performances scolaires, tant il est vrai que l'Ecole est un microcosme de la société. C'est dire le champ potentiel de la présente section. Nous ciblerons les axes de recommandations qui apparaissent les plus importants à nos interlocuteurs de Martinique et à quelques spécialistes des sciences de l'éducation :

- Eduquer les parents ;
- Donner aux jeunes le goût au travail ;
- Réduire les incompréhensions entre générations.

4.1.0. RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DE DIAGNOSTIC

Le décrochage scolaire est positivement **corrélé à la fragilité de l'environnement familial** : familles monoparentales, père ou mère au chômage, grossesse précoce...; la lutte contre le décrochage suppose donc des **actions sur les parents** eux-mêmes et implique aussi que des efforts particuliers soient exercés pour inculquer la **valeur travail** à des enfants qui ont eu essentiellement des représentations négatives dans ce domaine.

Or, **l'individualisme et l'hédonisme croissants dans la société martiniquaise** n'incitent pas à l'effort et au travail dans la durée. Cette difficulté est exacerbée par les perspectives socio-



économiques défavorables pour les jeunes. D'ailleurs, le délitement des solidarités qui en résulte nourrit des **relations intergénérationnelles empreintes d'une certaine hostilité**. En outre, de nombreux jeunes déplorent de ne pas être associés à des décisions publiques les concernant ; les travaux relatifs aux jeunes lors des Etats Généraux de l'Outremer en 2009 sont pris en (contre-)exemples.

Les jeunes ne se voient pas en difficultés scolaires alors même qu'ils ont redoublé des classes et eu de mauvaises notes ; c'est dire à quel point il est crucial de mettre un frein à la **banalisation de l'échec (scolaire) auprès des jeunes générations**. A contrario, les bons éléments sont stigmatisés comme des « makoumè soucé » par leurs petits camarades. En effet, les représentations socioculturelles de certains jeunes peuvent paraître discutables, telles que le modèle « Rap Afro-Américain Jamaican style. »

4.1.1. EDUQUER LES PARENTS

► Mobiliser le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

Le REAAP, animé par l'Union départementale des associations familiales et l'Agence régionale de la santé, s'adresse à tous les parents et enfants ou adolescents, sans stigmatiser les parents dits « en difficultés. ». Ce réseau existe depuis 1999 en France.

- Les finalités de ce dispositif sont de (d') :
 - Informer et accompagner les parents dans leur fonction éducative ;
 - Promouvoir les actions de soutien à la parentalité ;
 - Valoriser les initiatives et les actions innovantes d'aide à la parentalité ;
 - Favoriser l'échange, l'entraide et la solidarité entre parents.
- Les activités concernées sont :
 - Les groupes de paroles ;
 - Les ateliers d'échanges entre parents et enfants ;
 - Les activités culturelles et sportives favorisant les échanges parents, enfants et intergénérationnels.
- Les projets peuvent bénéficier d'un financement de 7000 € de la CAF et de l'ARS (ex DSDS).

Ce réseau manque de visibilité en Martinique. En effet, si certaines actions sont effectivement menées, comme celle présentée dans l'encadré ci-dessous, ni le nombre d'associations impliquées, ni le degré de maillage du territoire ne sont connus (en fin février 2011).



La proposition est de mieux exploiter le REAAP en Martinique, en réalisant une **cartographie**²⁸ et en concevant et mettant en œuvre un **plan de communication**²⁹.

La Cellule de réflexion, d'écoute et de médiation (CREM) du Lycée de Trinité

Depuis 1986, La CREM met en place des actions pour améliorer les relations entre parents et enfants, mais aussi entre élèves et membres de l'équipe pédagogique.

Une rencontre autour du thème « La parentalité positive » a été organisée dans le courant du mois de février 2011. Il en est ressorti qu'il n'existe pas de « parent parfait », l'essentiel étant de savoir adapter à chaque enfant les méthodes et techniques employées. Ainsi, pour une sociologue présente, « les parents de maintenant ne comprennent pas les règles sociétales actuelles, car elles changent trop vite, et ne correspondent pas forcément à leur culture. Ces mêmes parents se trouvent parfois démunis face à certaines évolutions : code vestimentaire, langage, usage des nouvelles technologies...ce qui crée des conflits.» Les échanges d'expériences ont permis de dédramatiser certaines difficultés pouvant surgir entre parents et enfants.

Source : France-Antilles ; www.martinique.franceantilles.fr

► Créer des Ecoles des Parents dans les communes

Il s'agit d'accompagner les parents qui ont des difficultés à élever ou motiver leurs enfants, par des actions de soutien à la scolarité et de soutien à la parentalité, et en leur apprenant à véhiculer une idée plus positive de l'Ecole. Les activités peuvent être très concrètes, comme l'enseignement des règles de base pour une ambiance de réussite à la maison: repas prêts, silence quand l'enfant travaille, encouragements...

Concrètement, cette opération pourrait être initiée par une démarche auprès de l'Association des Maires de la Martinique s'appuyant sur les composantes suivantes :

- Des actions éducatives familiales pour lutter contre l'illettrisme des parents (voir infra) ;
- Le recours à des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) pour des activités autour des livres ;
- La signature de « contrats de lecture de territoire » permettant des prêts croisés de livres entre les bibliothèques municipales et les écoles.

²⁸ Un travail de recensement serait en cours par la Préfecture, selon une collaboratrice de la Chargée de mission de lutte contre l'illettrisme à la Préfecture.

²⁹ Il s'agit d'un véritable plan de communication et non d'annonces sur une radio à la veille de telle ou telle manifestation.



L'École des Parents à la Finlandaise

La Finlande ajoute à l'ensemble qui sera décrit ultérieurement (voir infra « Mettre l'enfant au cœur du système ») un dispositif d'une très grande originalité connu initialement sous le nom de NEUVOLA. C'est à la fois un concept et une institution matérialisée par une cellule ou une équipe à compétences multiples.

- Elle intervient auprès des parents AVANT la naissance de l'enfant et prépare les parents à leur rôle de parents.
- Ensuite, après la naissance de l'enfant, NEUVOLA reste une instance de conseil et de médiation dans divers domaines (médical, social, sanitaire, éducatif, etc.). Ce service gratuit et non obligatoire rencontre les faveurs de plus de 95% des familles et les enseignants apprécient son rôle dans leurs rapports avec les élèves, les parents et les autres acteurs du système éducatif (travailleurs sociaux, psychologues scolaires, médecins scolaires, etc.).

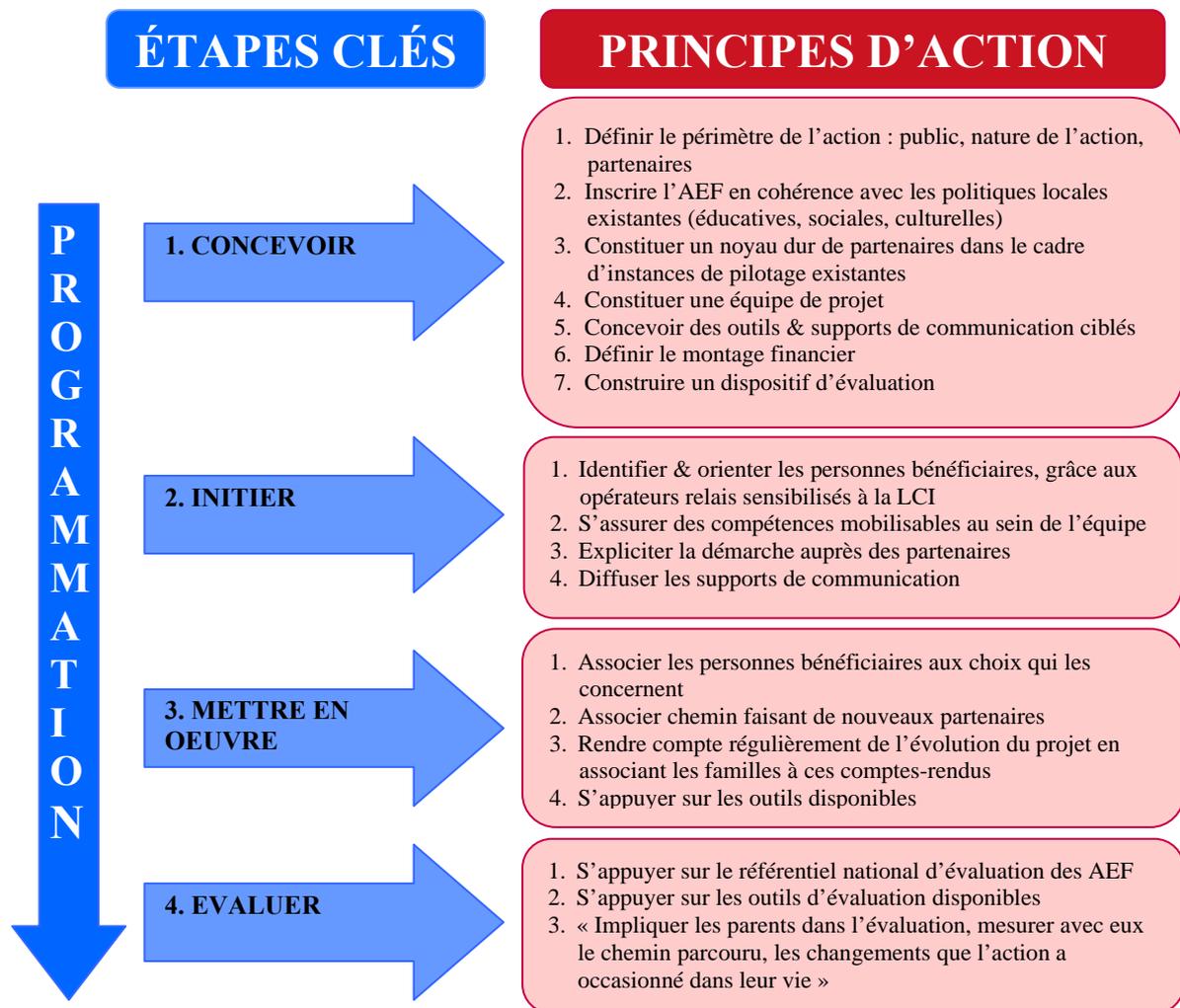
Source : www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article107

► Mettre en œuvre des actions éducatives familiales pour lutter contre l'illettrisme des parents

Des actions éducatives familiales (AEF) peuvent être mises en place spécifiquement au bénéfice des parents en situation proche de l'illettrisme. L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) est chargée de conduire et coordonner l'expérimentation nationale de ces actions. Pour cela, l'ANLCI a établi un cadre de référence, présenté ci-dessous, qui pourra servir de base aux structures locales qui voudraient s'engager dans une telle démarche d'expérimentation, par exemple, les « écoles des parents. »

Mettre en place une AEF : 4 étapes clés

Le schéma ci-après synthétise les étapes clés nécessaires à la mise en place d'une AEF, selon une démarche de conduite de projet. Les principes qui guident l'action pour chacune des étapes constituent des conditions de réussite de l'action. (Source : ANLCI)





► Encourager le tissage d'un réseau de périnatalité en Martinique

C'est un autre exemple d'action d'éducation des parents, tant il est vrai que les troubles comportementaux chez l'enfant et l'adolescent prennent souvent racine dans la tranche d'âge 0 – 3 ans.

4.1.2. DONNER AUX JEUNES LE GOUT AU TRAVAIL PAR LA MISE EN SITUATION DE GESTION

► Donner du sens à l'effort en restaurant la confiance

Certains jeunes martiniquais expriment très nettement un **manque de confiance** multiforme : manque de confiance en soi, perception d'un manque de respect entre les Martiniquais, sentiment d'une hostilité des adultes à leur égard, peu d'espoir sur la capacité des élus locaux à résoudre leurs problèmes, défiance envers le « système » et la justice (« ravet pa ni rézon douvan poul »). D'ailleurs, la vision des jeunes martiniquais de l'avenir de la Martinique est remarquablement pessimiste (« La Martinique dans 20 ans ? » : « Bétonnage, pollution, guerre civile ») et seulement un tiers des jeunes s'imaginent rester vivre en Martinique³⁰. Ce manque de confiance peut entraîner le sentiment d'un déterminisme social et peut conduire à des comportements déviants.

S'il est vrai que le rapport à la modernité orienté vers des marqueurs afro-américains est une donnée, il reste possible de redonner du sens à l'effort et de motiver :

- en **mettant en valeur les réussites de Martiniquais**, pour rétablir la confiance individuelle et collective ;
- en **valorisant la Martinique** (histoire, événements politiques, savoirs traditionnels...) et son insertion régionale (langues...), pour fournir des repères.

Le manque d'ambitions des élèves est un vrai problème, que le Rectorat de la Martinique s'attache à résoudre, comme l'attestent les initiatives suivantes :

- Les « **Cordées de la réussite** » permettent d'informer les élèves sur les filières d'excellence. Des conventions ont été signées avec les écoles HEC, Sciences Po et INSA.
- Des « **mini-clips** » **permettent l'identification par l'image**. Ce projet partagé ONISEP-Conseil régional de Martinique consiste à filmer des Ultramarins parlant de leur parcours, pour diffusion auprès des scolaires. L'objectif est de véhiculer l'idée que des Martiniquais peuvent mener des carrières très honorables : préfets et autres hauts fonctionnaires, professeurs d'université, ingénieurs dans de grandes entreprises françaises

³⁰ Source : Conseil Economique et Social Régional (2009), « Etude sur la jeunesse martiniquaise » (Etude réalisée par Victor Vaugirard).



ou étrangères, chefs d'entreprises remarquables...

- Création d'une **plateforme numérique où les jeunes peuvent poser des questions** directement, sans passer par un CIO ou une Mission locale.

► Donner aux jeunes le goût au travail en les mettant en situation de gestion

Le respect, la solidarité et le travail sont des valeurs qui tendent à se déliter en Martinique, comme conséquence logique de la propension forte à l'individuation, des besoins consuméristes exacerbés et de la recherche hédoniste.

Les acteurs et structures en contact avec les jeunes (parents, écoles, centres de formation, structures d'insertion, associations sportives et culturelles, organisations caritatives et culturelles...) peuvent contribuer à (re)donner aux jeunes décrocheurs goût au travail, en mettant en exergue la responsabilisation :

- **en les mettant en situation concrète de gestion financière**, pour les sensibiliser sur la valeur travail et l'effort nécessaire pour gagner de l'argent ;
- en les accompagnant pour les aider à régler leurs problèmes, en ayant davantage recours à l'individualisation des prestations, mais sans faire à leur place quand c'est possible ;
- **en encourageant les jeunes à être des acteurs de l'organisation d'activités événementielles les concernant³¹, par exemple dans les domaines des actions humanitaires ou du développement durable.**

Ces propositions sont de nature à lutter contre la banalisation de l'échec (scolaire) auprès des jeunes générations. Elles sont cohérentes avec le réel désir de reconnaissance et d'écoute exprimé par la plupart des jeunes.

4.1.3. REDUIRE LES INCOMPREHENSIONS ENTRE GENERATIONS

Les relations intergénérationnelles sont empreintes d'une certaine hostilité, sinon d'incompréhensions: absence de communication entre les adultes et les jeunes ; adultes ayant peur des jeunes ; comportements de certains adultes (consommation ostentatoire, attitudes et comportements étalonnés sur les jeunes...) incitant les jeunes à moins en moins de respect...

Un certain nombre d'actions peuvent permettre de fluidifier cette communication, comme :

- **Sensibiliser les media à faire davantage la promotion des réussites des jeunes** plutôt que des faits divers...

³¹ Voir également la section sur les recommandations relatives au suivi des jeunes en difficultés ci-après.



- **Sensibiliser les adultes aux formes d'expression contemporaine des jeunes** (pantalons baggy, bandanas, piercings...), par exemple, dans le cadre d'actions du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (cf. supra « Eduquer les parents ») ;
- **Favoriser les activités culturelles et sportives entre générations** : ateliers de capoeira, ateliers TIC (montage de films, animations Powerpoint)...

Néanmoins, la crédibilité de ces actions passe par l'exemplarité des adultes...

4.2. Mieux prévenir en milieu scolaire plutôt que guérir en mission locale

Cette section comprend des mesures visant à prévenir le décrochage, en milieu scolaire. Les leviers d'actions proposés sont de natures pédagogique, organisationnelle, financière et informationnelle.

Les principaux axes de recommandations de cette section sont :

- Mettre l'enfant au cœur du système ;
- Enrichir l'offre en internats ;
- Lutter contre l'absentéisme en déployant des liaisons WIFI dans les établissements ;
- Améliorer la visibilité de l'accompagnement associatif à la scolarité ;
- Mieux préparer les orientations.

4.2.0. RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DE DIAGNOSTIC

- L'absentéisme et les mauvais comportements sont des signes précurseurs de l'abandon scolaire ; la lutte contre le décrochage scolaire implique donc de mobiliser parents, éducateurs et psychologues.
- Le choix des filières se révèle peu judicieux dans un nombre significatif de cas : choix par mimétisme, choix par défaut, choix par méconnaissance ; par manque d'informations sur les métiers, les filières de formation et les gisements d'emplois.
- Les associations d'accompagnement à la scolarité sont une catégorie d'acteurs utiles à la prévention des difficultés, mais tant les associations que certains établissements scolaires y ont vu une « aubaine », conduisant à un foisonnement de ces entités et un manque de visibilité du système nuisant à son efficacité.



4.2.1 METTRE L'ENFANT AU CŒUR DU SYSTEME

Il s'agit de mettre en valeur l'ensemble des qualités des enfants. **La Finlande est précurseur dans ce domaine**³² et l'application en Martinique passe par les postures suivantes:

► **Valoriser l'ensemble des compétences et qualités des enfants**

- Donner aux enfants, dès les petites classes, l'occasion de **se découvrir des capacités dans différents domaines: jardinage, mécanique... ;**
- Ne pas stigmatiser les élèves qui choisissent des voies professionnelles.

► **Comblent le désir de reconnaissance et d'écoute des jeunes**

- **Mettre du personnel d'écoute auprès des élèves dans les écoles :** Ils en ont besoin car « les jeunes ne se font pas de cadeaux entre eux, ils ne s'accordent pas de circonstances atténuantes. Il ne faut pas donner l'impression d'être faible ou d'avoir peur. »³³
- **Inscrire les élèves dans un processus d'apprentissage vers la responsabilité,** en encourageant les enseignants à se considérer comme des accompagnateurs de cette dynamique.

► **Pérenniser la contribution financière régionale aux établissements pour une aide aux familles nécessiteuses**

Une « **participation à la gratuité scolaire** » est versée par le Conseil régional de Martinique aux établissements scolaires pour qu'ils puissent diminuer les frais liés à la scolarité pour les familles nécessiteuses (nourriture, transport, matériel scolaire, dépenses de santé...). Cette participation peut donc contribuer à mettre en valeur l'ensemble des qualités des enfants. La proposition est de poursuivre cette initiative.

³² Voir encadré infra.

³³ Source déjà citée: Conseil Economique et Social Régional (2009), « Etude sur la jeunesse martiniquaise » (Etude réalisée par Victor Vaugirard).



Ecole. Le modèle finlandais

La Finlande se classe régulièrement en tête des principaux pays industrialisés, à l'aune des écarts de performance scolaire les plus réduits entre élèves de différentes catégories socio-économico-culturelles (Enquêtes PISA).

C'est que « chaque élève est important... Nous avons une école pour tous les enfants, car nous avons besoin de chacun d'eux dans notre société. »

L'enfant est au centre du système

Chaque enfant, chaque adolescent est pris en compte et mérite d'être encouragé, promu et soutenu tout au long de sa formation et au delà.

- Les problèmes de performances ou les difficultés pour apprendre doivent recevoir une **réponse positive individualisée** ; il ne peut être question de redoublement ou d'exclusion.
- Les notes chiffrées n'interviennent que dans les dernières années de la scolarité obligatoire : elles sont complétées par des **appréciations d'ordre pédagogique** concernant le processus d'apprentissage et l'**auto évaluation** pratiquée par les élèves.
- **Les élèves ou adolescents apprennent ensemble les uns des autres et avec les autres** pendant 9 ou 10 ans jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire.
- Les élèves doivent devenir capables d'affronter et de surmonter les défis futurs. C'est dans une telle perspective que les enseignants se considèrent de moins en moins comme «instructeur», mais de plus en plus comme «accompagnateur» d'un processus d'apprentissage vers l'autonomie, l'intégrité et la responsabilité.

Le travail en équipe est la règle

- La coopération sous toutes les formes (entre élèves, entre parents et école, les écoles entre elles, entre l'école et la commune) est très largement pratiquée.
- Les responsabilités sont décentralisées : l'investissement matériel (constructions et équipements) que nécessite l'enseignement (hors enseignement supérieur) ainsi que toutes les dépenses de fonctionnement incombent entièrement aux communes, mais sont largement subventionnées par l'Etat central. « L'obsession de faire le programme prescrit par le ministère semble étrangère à l'enseignant en Finlande. »

Source : www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article107



4.2.2. ENRICHIR L'OFFRE EN INTERNATS MODERNES ET DIVERSIFIER LEURS MODES DE GESTION

► Construire et réhabiliter des internats et créer des internats d'excellence

Rappelons que les internats sont sous-occupés en Martinique car non attractifs. **Il convient donc d'élaborer un programme prévisionnel d'investissement / réhabilitation des internats**, en s'appuyant sur un recensement et les taux d'occupation et en les rendant plus agréables, plus modernes : WIFI, salles de sport, ateliers d'activités culturelles...

Ce programme doit être cohérent avec la volonté affichée par l'Etat de créer des **internats d'excellence**. Deux internats d'excellence seraient ainsi programmés au lycée de Bellevue et à Ravine Bouillé, pour un total de 300 places.

► Diversifier les modes de gestion des internats

Il est tout à fait possible de désolidariser la propriété des murs, par une collectivité publique, de la gestion d'un internat, par un prestataire privé. Les activités pouvant être données en gérance comprennent la restauration, l'animation d'activités sportives, l'administration informatique ou la gestion de salles de ressources diverses pour les activités culturelles. Cela permettrait d'insuffler une forme de créativité, une recherche de rentabilité ou d'efficience dans la gestion des activités concédées.

► Elaborer un schéma d'implantation des filières dans les établissements scolaires

Ce schéma aurait pour objectif de rapprocher les établissements scolaires des élèves, limitant ainsi la fatigue et la démotivation liées aux longs trajets.

Néanmoins, il n'est pas envisageable de multiplier les mêmes filières sur le territoire pour des questions de taille critique. En effet, la plupart de ces filières nécessitant du matériel spécifique, onéreux, l'implantation d'une filière dans un établissement donné requiert un nombre d'élèves concernés minimum. Ainsi, la tendance en Martinique est, au contraire, à la spécialisation des lycées par secteur / métier (exp., le lycée de Petit-Manoir au Lamentin serait un « lycée BTP »).

Cette contrainte d'optimisation justifie d'autant plus l'implantation d'internats modernes dans un souci d'aménagement du territoire équilibré.



4.2.3. LUTTER CONTRE L'ABSENTEISME EN DEPLOYANT DES LIAISONS WIFI DANS LES LP

Il s'agit de mettre en place des outils informatiques de signalement automatique des absences aux parents, en lycée professionnel.

Les lycées professionnels ont été dotés par la Région d'un logiciel de signalement des absences aux parents par SMS. Ainsi, 2 heures après une absence, l'enseignant signale l'absence à la vie scolaire (il se rend à la vie scolaire pour cela), qui en informe les parents par SMS. Ce dispositif s'est révélé incitatif dans les LP l'ayant mis en application.

La proposition est d'aller encore plus loin en faisant l'appel des élèves par un moyen informatique : un logiciel installé sur un smartphone remis à l'enseignant permettrait une transmission automatique à la vie scolaire par liaison WIFI, qui en informerait les parents par SMS.

La mise en œuvre de cette proposition suppose que les établissements soient dotés de liaisons WIFI (Le câblage informatique des établissements ne convient pas) et que l'Education Nationale donne son accord sur le dispositif dans son ensemble. Il faut noter que les liaisons WIFI sont maintenant plus sécurisées, ce qui pourrait contribuer à obtenir l'assentiment de l'Education Nationale.

Cette action est particulièrement importante dans les lycées professionnels, où l'absentéisme atteint des niveaux préoccupants. Il faut rappeler que la lutte contre l'absentéisme des élèves est un des leviers d'actions principaux utilisés par le Gouvernement pour réduire le décrochage scolaire.

4.2.4. AMELIORER LA VISIBILITE DE L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF A LA SCOLARITE

Des organismes à but non lucratif proposent depuis quelques années aux établissements scolaires des services de soutien à la scolarité.

Des anecdotes donnent à penser que ce soutien est globalement utile³⁴. Néanmoins, la multiplication de ces associations en Martinique, et l'opacité qui en résulte, ne permet pas d'apprécier de façon objective l'efficacité réelle de cet ensemble. En effet, on a pu observer deux effets pervers :

- d'une part, un effet d'aubaine pour les associations qui a alimenté un foisonnement d'entités qui parfois font tout : soutien scolaire, soutien à la parentalité, animation d'activités périscolaire (sports...), à l'instar de l'Office des Missions d'Affaires Sociales et de Santé (OMASS) de la Ville du Lamentin ; ou font n'importe quoi : telle ou telle association strictement privée faisant payer ses services, tout en utilisant les locaux d'établissements scolaires pour ses activités ;

³⁴ Par exemple, un chef d'établissement affirme : « sans cela, c'est le chaos. »



- d'autre part, un effet d'aubaine pour certains établissements scolaires qui y ont vu une facilité pour « se débarrasser des élèves les plus perturbateurs » ; cela a contribué à décourager un certain nombre d'associations.

Il en résulte trois propositions pour améliorer l'accompagnement associatif à la scolarité:

▶ **Etablir une cartographie des associations sur le territoire**

Elle comprendrait un recensement de ces structures, ainsi que leur champ d'intervention, à la fois géographique et en termes de prestation de services. Cette cartographie permettrait un meilleur pilotage et une meilleure coordination territoriale de l'intervention de ces entités.

▶ **Elaborer un code de bonne conduite par les établissements et les associations**

Ce document favoriserait une véritable collaboration entre les chefs d'établissement et ces associations, pour une plus grande concertation sur les profils des publics à accueillir. Il comprendrait un dispositif de **labellisation des associations**, contribuant à neutraliser les effets d'aubaine, et inciterait ainsi l'ensemble des établissements à avoir recours à ces associations.

▶ **Réaliser une évaluation de l'accompagnement associatif à la scolarité en Martinique**

4.2.5. MIEUX PREPARER LES ORIENTATIONS PAR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

▶ **Mieux informer sur les orientations**

Le Conseil Régional met en œuvre de bonnes pratiques depuis quelques années, par exemple :

- Le Salon du Lycéen (initiative conjointe Région et Rectorat), qui permet de mettre face à face les élèves et des professionnels pouvant présenter les formations et les métiers ;
- Une participation financière à la publication du « Guide de l'ONISEP » (spécial « après Bac » ou spécial « après Bac Pro »).

Une première proposition est **d'intensifier la mise en relation des jeunes scolarisés et des jeunes ayant réussi sur le plan académique ou professionnel**. Par exemple, l'obtention de son diplôme par le bénéficiaire d'une bourse doctorale régionale donne lieu à un témoignage du lauréat auprès d'autres jeunes. Il s'agit de généraliser cette forme de mise en relation, **pour développer les représentations positives des jeunes martiniquais**.

Une autre préconisation est **d'instrumentaliser Internet et les réseaux sociaux pour faire la promotion des métiers et filières**. Cette proposition est congruente avec la fréquentation croissante de ces réseaux par les jeunes.

- Pour illustrer, il est possible de mettre en valeur sur ces sites le Salon du Lycéen, où 500 métiers étaient représentés en 2011, en mettant en ligne des vidéos d'interviews réalisées



sur les stands. Les modalités de ce développement pourront être étudiées conjointement par les services informatiques et de l'Éducation du Conseil Régional.

- Une autre possibilité est la création d'une page dédiée à l'orientation des jeunes sur le site www.carif.mq, avec un lien hypertextuel vers le Portail national de l'orientation, permettant de faire visualiser la réalité des métiers³⁵.

Des mini-salons sur l'orientation sont animés par les parents d'élèves eux-mêmes, dans certains collèges de Martinique. Une préconisation est de généraliser cette pratique, qui a également le mérite de sensibiliser sur l'engagement citoyen.

Une autre recommandation est de fournir des informations de qualité sur les filières d'avenir et les gisements d'emplois³⁶. C'est ainsi qu'il est proposé que le Conseil Régional et les services de l'Etat compétents fassent réaliser des **contrats d'études prospectives (CEP)** dans un certain nombre de secteurs stratégiques pour la Martinique, comme l'environnement, l'énergie, les TIC ou l'économie sociale et solidaire³⁷. En effet, ces travaux sur un horizon de 5 ou 10 ans sont certainement plus utiles pour les choix d'orientation que les enquêtes annuelles de besoins en main d'œuvre réalisées par Pôle Emploi et le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC).

► Valoriser les métiers manuels par les témoignages

La valorisation des métiers manuels suppose une communication régulière par les conseillers d'orientation – psychologues (COP) des établissements scolaires. Cette communication peut passer par les **témoignages** de ceux qui ont eu un parcours remarquable en suivant cette voie³⁸.

³⁵ Par exemple, montrer du sang s'agissant du métier d'infirmière.

³⁶ Ainsi, 300 métiers seraient saturés en Martinique ; quel intérêt de suivre une formation de peintre, par exemple ?

³⁷ Des consultations pour la réalisation de CEP ont été lancées par l'AGEFMA en décembre 2010, dans les secteurs BTP, agriculture et tourisme.

³⁸ Par exemple, un ancien stagiaire du restaurant BREDAS exerce maintenant à Buckingham Palace.



4.3. Rationaliser l'accompagnement des élèves en difficultés, par la concertation sur le soutien scolaire et le renforcement de l'apprentissage

Les principaux axes de recommandations de cette section sont :

- Mobiliser les dispositifs de soutien scolaire, dès le Primaire ;
- Réactiver le tutorat étudiant ;
- Développer le préapprentissage ;
- Renforcer l'apprentissage ;
- Remotiver et resocialiser les jeunes concernés.

4.3.0. RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DE DIAGNOSTIC

- Les difficultés scolaires apparaissent tôt dans la scolarité ; une meilleure prévention de ces difficultés appelle une individualisation des formations et une pédagogie innovante. Mais se pose alors immédiatement la question du financement des actions correspondantes, dans un contexte budgétaire tendu de l'Etat et des collectivités locales.
- Les jeunes décrocheurs interrogés sur les aides attendues des établissements scolaires insistent sur la découverte professionnelle (immersion en entreprise, information sur les métiers...); la satisfaction de ces attentes implique une ouverture de la palette de prestations correspondantes.
- Plusieurs dispositifs d'accompagnement individualisé des élèves en difficultés largement utilisés au plan national (classes relais, soutien scolaire...) sont peu mobilisés en Martinique, principalement en raison de difficultés matérielles (locaux, transports...) et du manque d'implication des parents.

4.3.1. MOBILISER LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN SCOLAIRE, DES LE PRIMAIRE

► Organiser des transports scolaires en fin de journée pour permettre les « études » hors temps scolaire

Les « études » sont répandues en France métropolitaine (Primaire et collèges). Elles sont assurées par des enseignants rémunérés en heures supplémentaires, plus rarement des associations. Il s'agit d'un dispositif payant mais peu onéreux, mis en œuvre sur la base du volontariat: les établissements doivent en faire la demande, les enseignants sont rémunérés, l'accord des parents est nécessaire.

Ce dispositif est très intéressant, par le spectre des actions possibles: aide aux devoirs et préparation au brevet des collèges, actions culturelles (ateliers TIC, visites de musées...), ou actions sportives (ateliers de Capoeira), et par le **coût social évité**: RMI, CAF, délinquance..., qui surcompense les rémunérations servies aux enseignants.



Ce dispositif n'est pas mobilisé en Martinique, hormis dans quelques établissements, comme le collège de Saint-Pierre ou le collège des Terres-Sainvilles. Les raisons principales est la quasi-inexistence de transports scolaires après 18hr et le manque d'intérêt des familles. En revanche, ce dispositif fonctionne mieux dans les établissements privés, car les parents sont plus impliqués ; cela entraîne, en définitive, que les bénéficiaires du dispositif ne sont pas les plus nécessiteux. Le même problème de transport se pose pour le dispositif « Ecole ouverte » pendant les « petites vacances. »

Toute proposition concernant les dispositifs de soutien hors temps scolaire, y compris durant la pause méridienne, doit associer les équipes pédagogiques et les parents, et non pas les seuls chefs d'établissement.

Le dispositif « études » doit également, et surtout, être déployé au Primaire, et cela est d'autant plus facile que le problème de transport ne se pose pas, puisque les écoles primaires sont situées à proximité des lieux d'habitation. D'une façon générale, le Primaire représente une période cruciale dans l'éducation des enfants, donc le plus possible de dispositifs devraient cibler cette période: « études », tutorat étudiant (cf. infra)... Or, l'essentiel des affaires des écoles primaires relèvent de la compétence des municipalités, dont la situation financière est tendue en Martinique.

Il en résulte:

- qu'une **concertation sur le transport scolaire en fin de journée** doit être mise en place entre le Rectorat, le Conseil général, les municipalités, les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques, les parents et les transporteurs;
- qu'une **concertation pour développer les études au Primaire** doit être menée entre le Rectorat et les municipalités ;
- qu'une action de **communication sur les « études »** est nécessaire, en direction des parents et des équipes pédagogiques ;
- que **l'implication du Conseil régional dans l'éducation primaire** doit être envisagée, par l'allocation de fonds dédiés aux communes, notamment.

► **Communiquer sur les dispositifs de soutien hors temps scolaire facilités par le Conseil Général**

Le dispositif expérimental Ecole – Famille – Quartier du Conseil général de Martinique

Le Conseil Général soutient des actions de soutien scolaire dans les quartiers sensibles, dans le cadre de sa politique d'aide aux familles. Ainsi, un dispositif expérimental Ecole – Famille – Quartier est en place depuis 2007 dans les collèges des zones sensibles (hors contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) de Fort-de-France et du Lamentin). En 2010-2011, 169 enfants en classe de sixième, répartis dans 9 collèges sont suivis dans le cadre de ce dispositif.



De même, une préparation au Brevet des collèges est soutenue par le Conseil Général.

Ces interventions du Conseil Général devraient être **intégrées dans le champ de la cartographie** mentionnée plus en avant, pour plus de visibilité et donc de collaborations possibles avec d'autres institutions. Elles devraient également **faire l'objet d'une communication régulière**.

► Libérer des locaux pour les « dispositifs relais » dans le temps scolaire

Les dispositifs relais concernent les jeunes sous obligation scolaire rencontrant, notamment, des problèmes de déscolarisation³⁹.

Ce dispositif est actuellement mobilisé seulement dans deux classes en Martinique, au Lamentin et au Marin, et concerne au total une quarantaine d'élèves. Il est porté par le GIP-FCIP⁴⁰. Il n'est pas mobilisé plus largement, **en raison de l'indisponibilité de locaux** à cet effet : la mise en place de ce dispositif en Martinique a commencé en 2003, mais s'est heurtée au manque de locaux mis à disposition par les municipalités, étant entendu que le Rectorat n'a pas les moyens de payer des loyers.

La baisse des effectifs scolaires en Primaire représente une opportunité à cet égard, car les municipalités pourraient mettre des locaux à disposition de l'Education nationale pour ouvrir de telles classes. Ainsi, la Ville de Fort-de-France aurait fait une proposition permettant l'ouverture d'une classe relais supplémentaire.

La possibilité de mettre en place des « ateliers relais », dispositifs plus légers, s'inscrit dans la même veine.

³⁹ Voir la partie « Analyse des offres » du présent rapport pour une présentation détaillée.

⁴⁰ GIP-FCIP : Groupement d'Intérêt Public – Formation Continue et Insertion Professionnelle.



4.3.2. REACTIVER LE TUTORAT ETUDIANT, EN NOUANT DES PARTENARIATS CONSEIL REGIONAL, UAG, RECTORAT

Il est proposé de **réactiver l'initiative PRECEED⁴¹** entre la Région et l'UAG. Cette expérimentation consistait à proposer aux jeunes étudiants nécessiteux de l'UAG d'œuvrer au sein d'associations de quartiers pour aider d'autres jeunes, leur servir de « grands frères. » Cette expérimentation a été interrompue en raison de l'arrêt du cofinancement par l'Etat. Il convient donc d'examiner la possibilité de réactivation de ce dispositif.

Région Guadeloupe. Un projet régional de réussite scolaire

Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances et de lutte contre le décrochage scolaire, la Région Guadeloupe a signé une convention de partenariat avec le Rectorat et l'Université des Antilles-Guyane pour lancer le Projet régional de réussite scolaire (P2RS), le 4 février 2011.

Ce nouveau dispositif qui constitue une première du genre dans les régions de France, vise à encourager la réussite scolaire de collégiens et lycéens en difficulté, en leur proposant un tutorat gratuit, dispensé par des étudiants boursiers de l'Etat ou bénéficiant d'une aide régionale.

Impliqués sur la base du volontariat, ces étudiants seront choisis en collaboration avec l'Université des Antilles et de la Guyane et seront accompagnés par des référents pédagogiques identifiés par le Rectorat.

19 établissements se sont portés volontaires, 1000 collégiens et lycéens pourraient être concernés, ainsi qu'une centaine d'étudiants volontaires.

Ces étudiants, qui signeront une convention de stage P2RS avec l'UAG et l'établissement d'accueil, percevront une rémunération de stage de l'ordre de 10€ net de l'heure de cours de soutien effectuée. Ils seront accompagnés et soutenus par l'équipe pédagogique de l'établissement pour le suivi avec les élèves. Les étudiants devraient intervenir dans les établissements dès la mi-février, et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ce dispositif est susceptible d'être reconduit l'année scolaire prochaine.

Source : France-Antilles du 4 février 2011

www.guadeloupe.franceantilles.fr/.../education-un-projet-regional-de-reussite-scolaire-04-02-2011-111494.php

⁴¹ PRECEED : Pour une Meilleure Egalité des Chances des Etudiants et des Elèves en Difficultés.



4.3.3. DEVELOPPER LE PREAPPRENTISSAGE EN AUGMENTANT LE NOMBRE DE PLACES OFFERTES

Un état des lieux du préapprentissage en Martinique et les principaux avantages ont été présentés dans la partie « Analyse de l'offre » de ce rapport. En outre, le passage en préapprentissage donne le temps aux jeunes de chercher un employeur dans la perspective d'un futur contrat d'apprentissage (contrairement à une entrée directe en apprentissage).

- ▶ Une première recommandation est d'**augmenter le nombre de places offertes**, dans les 4 CFA, en créant également des sections dans le CFA de la CCIM.
- ▶ Une seconde préconisation est de partager l'expérience accumulée par les centres de Martinique proposant un **programme d'accès aux compétences clés, en le dispensant également au CFA BTP.**

Les « compétences clé » sont « un socle de base pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société » (Parlement européen).

Un programme d'accès aux compétences clés est disponible dans sept centres de la Martinique, répartis sur l'ensemble du territoire : Le François (CFA Agricole), Rivière Salée (CFA Métiers), Fort-de-France (FOL) ; Le Lamentin (FOL), La Trinité (Greta Nord), Le Lorrain (CFPPA Gros-Morne) et Saint Pierre (INFODEC). Ce programme intervient en remplacement des dispositifs de lutte contre l'illettrisme et des ateliers de pédagogie personnalisée.

Il s'agit de développer le maillage du territoire concernant l'accès aux compétences clés. En effet, certains apprentis inscrits en formation, notamment au niveau V (CAP), présentent des difficultés face aux compétences de base. D'une part, ces difficultés constituent des obstacles importants dans le cadre de leur parcours de formation dite « générale » et hypothèquent leur accès au niveau de maîtrise requis pour la certification. D'autre part, compte tenu des exigences des situations de travail (communication au sein de l'entreprise, respect de consignes, contraintes liées à la sécurité, ...) qui de nos jours imposent une maîtrise à minima de savoir lire, écrire, compter, ces difficultés empêchent l'accès des apprentis à l'autonomie professionnelle. Si une attention particulière n'est pas portée en leur direction pendant leur apprentissage, ces jeunes risquent, à court terme, une rupture de contrat, et à long terme, des difficultés pour trouver un emploi et évoluer dans les entreprises.

C'est pourquoi le CFA Métiers et le CFA Agricole ont intégré un module de consolidation des savoirs de base dans la formation des pré-apprentis, qu'il est proposé de mettre en place également dans le CFA BTP.



4.3.4. DEPLOYER L'APPRENTISSAGE EN LE VALORISANT

Le développement de l'apprentissage est cohérent avec la préférence des jeunes décrocheurs pour la professionnalisation et familiarise les personnes concernées avec le monde du travail, ce qui est de nature à faciliter leur transition par la suite.

Pour s'engager résolument dans cette voie, comme le souhaite la nouvelle équipe régionale⁴², plusieurs actions sont souhaitables :

► **Augmenter le nombre de places d'apprentis dans les CFA**

La réalisation de l'objectif de l'exécutif régional de doublement du nombre d'apprentis (pour le porter à 4000⁴³) suppose que des fonds régionaux supplémentaires soient fléchés pour l'apprentissage.

► **Diminuer les ruptures de contrats d'apprentissage**

- par le développement du préapprentissage (cf. supra) ;
- par le déclenchement de mécanismes d'accompagnement ad hoc dès les premiers signes de dérive. Il convient de pérenniser à cet effet « l'accompagnement social » mis en place par les CFA, car les apprentis concernés perdent très vite leur motivation.

Le « coaching » du CFA tertiaire de la CCIM

Le CFA de la CCIM dispose d'un « formateur référent ». Cette sorte d'hybride CPE – professeur principal intervient dès les premiers signes de dérive : comportements, absentéisme, résultats se détériorant... Ce formateur – référent déclenche un « accompagnement social » par une personne ressource du CFA.

L'enjeu est de positionner le curseur convenablement pour que « ce suivi de près ne soit pas ressenti comme un flicage. »

► **Créer une Université des Métiers**

L'objectif de cette proposition est de **valoriser la formation en alternance**, en dispensant de telles formations jusqu'au niveau master 2 pour de nombreux métiers artisanaux. Ainsi, les perspectives des apprentis s'en trouveraient améliorées, puisqu'ils auraient la possibilité de poursuivre une formation au niveau bac+3 à bac+5, sur le modèle de la formation d'ingénieur

⁴² Le développement de l'apprentissage et la baisse du nombre de ruptures de contrats sont des priorités régionales, selon nos interlocuteurs pour cette étude.

⁴³ Source : notre interlocuteur du CFA Métiers.



en alternance du CNAM. Une Université des Métiers contribuerait également à améliorer l'image de l'apprentissage auprès des chefs d'entreprise et de la population en général. D'ailleurs, une Université régionale des métiers et de l'artisanat est en cours de construction en Guadeloupe.

► Améliorer l'appariement entre l'offre et la demande de stages

Cette proposition consiste à **valoriser l'apprentissage auprès des chefs d'entreprise**, au moyen de **l'organisation de rencontres entre entreprises et centres de formation**.

En effet, rappelons que les chefs d'entreprise sont de moins en moins disposés à « faire du social », en accueillant des apprentis qu'ils ne voient pas toujours comme des gens immédiatement productifs ou compétents, dans un contexte économique incertain.

Il faudrait ainsi un sas avant l'apprentissage, pour que les chefs d'entreprise arrêtent d'associer l'apprentissage à l'échec scolaire. Outre la bonne pratique du préapprentissage, l'Education Nationale pourrait procéder selon le mode opératoire suivant :

- Recenser tous les jeunes prédisposés à l'apprentissage dans les collèges ;
- Encourager les jeunes à découvrir l'univers des CFA, par exemple, en organisant des échanges avec les jeunes apprentis ;
- Organiser des discussions avec les chefs d'entreprise et sur les métiers.

La « Banque des Stages »

Une base de données a été créée par l'Education nationale il y a trois ans, permettant une mise en réseau des employeurs et des candidats à l'apprentissage.

► Contraindre les entreprises à l'emploi d'apprentis par une clause de mieux-disant social dans les marchés publics

Lorsque les moyens incitatifs présentés précédemment ne suffisent pas, cette forme de coercition peut être utilisée:

- notamment dans les marchés publics de BTP du Plan de Relance Régional ;
- en contrôlant que les engagements pris sont bien respectés par les entreprises ;
- en faisant preuve, néanmoins, d'une certaine prudence :
 - en raison des problèmes comportementaux en milieu professionnel de certains apprentis, rapportés par plusieurs entreprises (absentéisme, consommation de substances illicites sur le lieu de travail...)
 - et en raison de la situation financière tendue des entreprises.



Une étude juridique, ou à tout le moins un étalonnage sur les pratiques des collectivités locales de la France continentale, permettrait de définir avec précision le champ, le contenu et la formulation d'une telle clause.

4.3.5. REMOTIVER ET RESOCIALISER LES JEUNES CONCERNES

Le manque de motivation des jeunes décrocheurs est une des principales difficultés auxquelles sont confrontées les Missions locales. Comment remotiver des jeunes qui ont été en situation d'échec en milieu scolaire pendant plusieurs années et qui pour la plupart répondent « je ne sais pas » à la question « qu'est-ce qui vous intéresse ? ».

Des pistes de solutions seraient :

- de faire intervenir des experts de l'insertion dans des conférences sur « les clés à offrir aux jeunes ; »
- d'organiser des voyages de découverte dans des pays en mal-développement pour que les jeunes concernés se rendent compte de leur chance (relative) d'être Martiniquais ;
- de **proposer des formations sur la motivation aux conseillers des Missions locales** ; l'AGEFMA pourrait en prendre l'initiative, comme elle le fait pour d'autres thèmes, comme les conduites addictives.

La resocialisation des jeunes concernés est aussi importante que l'apprentissage de savoirs de base et de compétences professionnelles, selon nos interlocuteurs. Un certain nombre de bonnes pratiques de redynamisation et d'implication des jeunes par des organismes martiniquais (CFA, ML, E2C) méritent d'être soulignées, à des fins de reproduction par d'autres organismes :

► **Eveiller par les jeux de rôle filmés et commentés**

- Simulations de rencontres entre chefs d'entreprises et prospecteurs d'emploi, pour sensibiliser sur le respect des règles, horaires... et sur l'importance de l'apparence!
- Animation de galas de fin d'année des diplômés par les jeunes apprentis (CFA CCIM) ;
- Sensibilisation à la citoyenneté, au moyen de l'analyse critique d'évènements.

► **Responsabiliser les jeunes par les travaux en groupe**

- Par la participation à des ateliers sur des questions concrètes ou des sujets de société: gestion d'un budget personnel ou d'une manifestation, sécurité routière, violence envers les femmes, sexualité... ;
- Par l'organisation de sorties par les jeunes eux-mêmes.

► **Récompenser le savoir-être**



- « Apprenti du semestre »: comportement, engagements, outre les notes (CFA CCIM).

► Aider au développement personnel, dès le Primaire

- Interpeler dans les comportements, apprendre à dire « non » aux tentations ;
- Donner des repères aux enfants et aux jeunes et leur laisser trouver un sens, par un travail individuel, une écoute active, un décryptage par des experts.

Le CFA de la CCIM attribue une partie de ses bons résultats à ces actions de responsabilisation: 80% de réussite au bac pro (dont 60% à la première tentative) ; et 50% de ceux qui réussissent poursuivent en BTS ; « Les élèves sont parfois surpris de leur réussite. »



4.4. Renforcer le suivi et l'insertion, par l'innovation pédagogique, la mobilité géographique et collaboration interinstitutionnelle

Les principaux axes de recommandations de cette section sont :

- Encourager l'innovation pédagogique ;
- Promouvoir l'ingénierie de formation ;
- Mieux insérer les décrocheurs sur le marché du travail ;
- Favoriser la mobilité géographique ;
- Anticiper les problèmes financiers des ML et des E2C ;
- Renforcer la collaboration entre les acteurs institutionnels.

4.4.0. RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DE DIAGNOSTIC

- Les jeunes gens interrogés ont très majoritairement gardé espoir : « ils ne se sentent pas inutiles. » Il faut capitaliser cet espoir!
- Les trois missions locales de la Martinique sont actives, à l'aune du nombre de jeunes suivis (12 470 en 2009) et de l'éventail des activités proposées (ateliers de recherche d'emploi, ateliers de redynamisation et de développement personnel, ateliers d'évaluation en milieu de travail...), de même que les quatre CFA et les deux Ecoles de la deuxième chance créées en décembre 2010, et mettent en œuvre une pédagogie individualisée et parfois innovante.
- De nombreux décrocheurs accueillis en Mission locale sont restés en dehors du système scolaire plus d'un an ; la remotivation de cette cohorte peut représenter un vrai challenge. La mise en place de la nouvelle gouvernance SPOT-SDO⁴⁴ est de nature à réduire ce délai, mais transfèrera une partie de la charge du suivi sur les ML.
- Une très grande majorité des jeunes décrocheurs interrogés ne souhaitent pas retourner dans le système scolaire.

4.4.1. ENCOURAGER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE GRACE AUX SUPPORTS NUMERIQUES

Cette section vise à faire connaître un certain nombre d'actions innovantes mises en œuvre par les ML et les CFA, dans le but de les diffuser à l'ensemble des acteurs, notamment le système scolaire. En effet, la mise en place de méthodes pédagogiques innovantes ne s'est pas généralisée dans le système scolaire, car elle est laissée à l'initiative des enseignants ; or, de nombreux enseignants sont découragés par les évolutions du système scolaire et de son environnement.

⁴⁴ Voir Section 2.3 « Système scolaire: Suivi des décrocheurs. »



Les méthodes pédagogiques innovantes sont cruciales pour les jeunes décrocheurs, car ils ont échoué dans le système scolaire général. Tant l'Internet et l'informatique que l'adaptation aux centres d'intérêt des jeunes peuvent y concourir. Le caractère concret des activités engagées est primordial. Les jeux de rôle en sont une modalité, et ont déjà été abordés dans d'autres sections de la partie « Recommandations. »

► S'adapter aux centres d'intérêt des jeunes

La ML du Nord met en place des actions adaptées aux modes de pensée, aux comportements des jeunes :

- Actions autour du tambour : les jeunes parlent français au son du tambour ; ils sont assis en cercle autour des joueurs, et non pas autour d'une table ;
- Actions autour du tuning (habillage) de motos. Ces activités « accrochent les jeunes », tout en leur permettant de découvrir le fonctionnement d'un moteur ou les règles de sécurité ;
- Découverte du métier de charpentier grâce à la réalisation d'une yole.

► Mettre en place des actions pédagogiques sur Internet

Il s'agit d'instrumentaliser les réseaux sociaux comme outils pédagogiques et de communication, dans la mesure où beaucoup d'enfants y mènent désormais une vie parallèle. Idéalement, ces actions doivent être montées en collaboration avec les jeunes concernés, prenant acte ainsi de leur volonté d'être associés à l'organisation d'activités les concernant.

Ainsi, **la ML Sud** est en train de travailler à la mise en place d'activités sur le réseau social Facebook, en associant les jeunes à la conception et à l'animation. Ce projet peut servir de support à des chantiers d'insertion originaux (plutôt qu'un énième chantier d'insertion sur les espaces verts...).



► Valoriser l'informatique dans l'enseignement

Il s'agit de faire de l'informatique un outil pédagogique, en tirant parti de l'appétence de beaucoup de jeunes pour les jeux vidéo.

Le CFA de la CCIM a mis en place un outil informatique d'accompagnement à l'enseignement des mathématiques :

- Tous les chapitres du programme sont dispensés sur PC, ce qui permet : une progression personnalisée (« chacun avance à son rythme ») et une évaluation à chaque cours, sous forme de QCM.
- Au total, « les apprentis n'ont pas l'impression que c'est un cours de maths. »

4.4.2. PROMOUVOIR L'INGENIERIE DE FORMATION, NOTAMMENT PAR LA MUTUALISATION DES MOYENS

Des actions de formation « de haute couture » sont pertinentes, parallèlement aux formations plus classiques. Les modalités de conduite de ces projets de formation doivent être diversifiées, de même que leurs modes de financement.

► Proposer des actions de formation ingénieuses

L'ingéniosité désirée réside dans :

- **L'adéquation des supports de la connaissance aux attitudes des publics concernés**, par exemple le « tuning » automobile versus les « formations crayon-papier », comme vu précédemment ;
- **La compatibilité des thèmes de formation à la situation des groupes cibles**, par exemple la vannerie, la poterie, la couture ou la cuisine pour des mères de famille au foyer ;
- **La correspondance des thématiques de formation aux gisements d'emplois recensés**, fussent des micro-niches ; par exemple, des actions de formation initiées par la ML Sud dans la filière mer ont pu concerner une demi-douzaine d'individus, comme une formation de scaphandriers.



► Encourager l'offre d'ingénierie de formation innovante

Il est vrai que les prestations de formation innovantes peuvent coûter cher aux organismes de formation qui les dispensent. En effet, elles requièrent du matériel spécifique et ne sont pas répliquables ou pérennisables. En outre, le public concerné peut être très restreint⁴⁵.

Les réponses pouvant être apportées à cette difficulté sont de (d'):

- **Aider (financièrement) les organismes de formation à se décentraliser**, pour se rapprocher des publics concernés. A défaut, ces centres doivent avoir recours à des solutions onéreuses, comme les « plateaux techniques mobiles » pour les formations dans le domaine médico-social ;
- **Privilégier les offres mieux-disantes sur les moins disantes**, quand cela est approprié :
 - en surpondérant la qualité technique des prestations proposées par rapport au prix dans les critères d'attribution: contenu pédagogique, moyens de communication, matériels, équipe projet..., dans la limite de ce que permet le Code des Marchés Publics ;
 - en réalisant un travail sur les fourchettes de prix souhaitables et admissibles par le Code des Marchés Publics.
- **Encourager une mutualisation des moyens au profit des prestataires**,
 - en poussant à signer des **conventions d'utilisation du matériel de l'Education nationale** ;
 - en incitant à nouer des **partenariats d'utilisation d'équipements avec certaines entreprises** ;
 - en créant les conditions favorables à la constitution de groupements pour répondre aux consultations, permettant ainsi la mise en commun d'équipes pédagogiques et de matériels.
- **Procéder à des appels à projets** dans certains cas (versus des appels d'offres): les appels à projets permettent au maître d'ouvrage de faire émerger des propositions de prestations dans des directions souhaitées, tout en préservant la capacité de propositions innovantes des prestataires potentiels.
 - Cela suppose qu'une étude sur les gisements d'emplois par secteur et sur les besoins de sous-ensembles de publics ait été réalisée en amont.
 - Cela suppose également que le maître d'ouvrage ait la capacité en interne de réaliser de l'ingénierie pédagogique ou, à tout le moins, qu'il travaille étroitement avec des prescripteurs tels que les Missions locales.

⁴⁵ Il faut noter que des organismes de formation peuvent proposer de réaliser de telles actions dans des conditions financières défavorables, dans le cadre d'appels d'offres, en raison d'un tarif horaire insuffisant consenti par le maître d'ouvrage. Ce comportement est induit par la nécessité de maintenir un volume d'activités pour survivre.



4.4.3. MIEUX INSERER LES DECROCHEURS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Nous récapitulons ici des propositions effectuées dans d'autres parties de ce rapport pour assurer un meilleur appariement entre la demande de travail par les entreprises martiniquaises et l'offre de travail par les ex-décrocheurs :

- Mieux informer sur les besoins en compétences, en réalisant des CEP dans un certain nombre de secteurs stratégiques pour la Martinique, de façon que les formations d'aujourd'hui correspondent aux besoins en compétences de demain ;
- Valoriser l'apprentissage auprès des chefs d'entreprise, par des rencontres avec les apprentis, notamment ;
- Accompagner les jeunes des Missions locales à la recherche d'emplois, dans le droit-fil de la « convention de co-traitance » entre les ML et le Pôle Emploi Martinique permettant aux conseillers des ML d'être mieux formés et plus impliqués dans ce domaine.

4.4.4. FAVORISER LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE

Dans un contexte martiniquais où plus de 60% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage, la mobilité doit être envisagée par certains jeunes et « ne doit pas être vécue comme une déportation. » Très concrètement, certaines filières ne sont pas disponibles en Martinique après le Bac Pro ou en apprentissage en CFA. La mobilité est possible, non seulement en France métropolitaine, mais aussi dans les autres territoires d'outremer⁴⁶, voire dans d'autres pays.

► Collaborer avec LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité)

Ceci implique que les acteurs institutionnels locaux de l'insertion mettent les jeunes candidats à la mobilité géographique en contact avec LADOM, dans le but de monter un projet de qualification pour accéder à un emploi.

Ceci implique également un échange de bonnes pratiques avec LADOM

- en prévoyant un accompagnement financier par les collectivités locales des frais de déplacement, d'installation...
- nonobstant une disposition récente de LADOM, imposant la signature préalable d'un contrat avec un employeur conditionnant l'octroi d'un financement des voyages.

En effet, LADOM a établi des relations avec les syndicats professionnels nationaux lui donnant une bonne visibilité sur les opportunités existant dans tel ou tel secteur.

⁴⁶ Par exemple, beaucoup de recrutements sont en cours en Nouvelle Calédonie.



LADOM aide les candidats à la mobilité géographique à monter leur projet de qualification pour accéder à un emploi. Les conseillers de LADOM :

- Conseillent et orientent vers les structures adaptées aux besoins du demandeur (Missions locales, centres de bilan, centre psychotechnique AFPA...);
- Informent sur l'offre de formation et sur les parcours de qualification en mobilité (niveau, certification, débouchés professionnels...);
- Aident à choisir entre deux modalités possibles :
 - o la formation professionnelle en tant que stagiaire rémunéré,
 - o le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation;
- Aident à mettre en place le financement du parcours.

Pour en savoir plus, voir www.ladom.fr.

► Informer sur les sources de financement de la mobilité

Plusieurs dispositifs peuvent être utilisés pour financer la « mobilité accompagnée et diversifiée. »

Le **Passeport Mobilité**, accordé par le Ministère de l'Outre-Mer, est géré par LADOM depuis le 1^{er} juin 2010. Il permet la prise en charge d'un voyage aller-retour par année universitaire pour les étudiants originaires d'outre-mer de moins de 26 ans, qui suivent des études en métropole, en outre-mer ou dans l'Union européenne, dans une filière inexistante ou saturée localement.

D'autres dispositifs, non spécifiques aux jeunes originaires de l'outre-mer, sont également mobilisables. Le plus simple pour obtenir des informations est de s'adresser à LADOM⁴⁷. On peut citer, sans chercher à être exhaustif :

- Bourse de mobilité internationale du Ministère de l'enseignement supérieur,
- Bourse de mobilité internationale du Ministère de la culture,
- Bourse de stage à l'étranger du Ministère de l'agriculture,
- Bourse ERASMUS,
- Prêt étudiant garanti par l'Etat,
- Aide du Conseil régional,
- Aide du Conseil général.

► Communiquer sur les vertus de la mobilité géographique

Les élus peuvent communiquer sur ce thème à l'occasion de manifestations liées au développement économique, en faisant preuve de pédagogie pour ne pas être accusé

⁴⁷ Délégation régionale de Martinique : 3, rue Victor Hugo, 97200 Fort-de-France ; Tel : 0596-716783.



d'impéritie : acquisition de compétences valorisables lors du retour en Martinique, opportunités en Nouvelle Calédonie...

Cette proposition est compatible avec le désir exprimé par de nombreux jeunes de quitter la Martinique, « pour connaître autre chose. »⁴⁸

4.4.5. ANTICIPER LES PROBLÈMES FINANCIERS DES ML ET DES E2C

Outre les problèmes liés au financement des actions de formation innovantes abordés précédemment, il convient de (d'):

► Optimiser les moyens des Missions locales

Il s'agit d'augmenter, sinon de maintenir, les moyens humains et financiers des missions locales. Pour illustrer, le ratio jeunes suivis / conseillers est de 230 en ML Centre, alors que la norme est de 150 en France métropolitaine. A défaut de moyens suffisants, les ML ne sont pas toujours en mesure de proposer des actions aux jeunes accueillis ; or, ceux-ci ne reviennent pas, après deux visites sans proposition.

► Sécuriser les moyens des E2C

- Trouver des financements alternatifs pour compenser un possible désengagement de l'Etat des E2C. Ainsi, une aide technique au montage de dossier pour la mobilisation du Fonds social européen (FSE) pourrait être utilement accordée aux dirigeants des deux E2C de Martinique⁴⁹.
- Construire ou réhabiliter des internats pour le public accueilli en E2C. Ces établissements ne comprennent pas d'internat, contrairement au RSMA. «Ainsi, les jeunes accueillis retrouvent leurs camarades le soir, ce qui n'est pas nécessairement une condition favorable de réussite.»

⁴⁸ Par exemple, une étude sur la jeunesse martiniquaise du CESR (réalisée par Victor Vaugirard en 2009) révèle que seul un tiers de jeunes imagine rester vivre en Martinique.

⁴⁹ Toutefois, plusieurs interlocuteurs ont signalé les difficultés liées à l'utilisation du FSE, qui serait « le meilleur moyen de ne pas mener un projet à son terme. »



4.4.6. RENFORCER LA COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

Les principales propositions de cette section sont de créer des espaces d'échanges formels entre les acteurs locaux, de renforcer les moyens des ML et de faciliter le retour en milieu scolaire des jeunes suivis en ML qui en font la demande.

► Contexte

1. Des initiatives récentes de collaboration à capitaliser

Des acteurs interrogés pour cette étude mentionnent spontanément des échanges croissants entre le Conseil régional, le Rectorat, le Pôle Emploi ou les Missions locales, dans la lutte contre l'abandon scolaire et l'insertion. Par exemple, la convention de co-traitance récente entre le Pôle Emploi et les Missions locales de Martinique a été mentionnée plus en avant. Il convient de pérenniser cette tendance, en associant également d'autres acteurs, comme le Conseil Général.

2. L'essai SPOT-SDO à transformer

Le « système interministériel d'échange d'informations » en cours de déploiement en Martinique a été présenté dans la partie « Analyse de l'offre » du présent rapport. Il permettra l'échange d'informations entre les acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes, dans le cadre du « Plan Agir pour la Jeunesse » (2009). Ce déploiement s'appuie sur l'outil informatique SDO (Suivi De l'Orientation) qui permettra d'interconnecter les bases de données des acteurs du système. De plus, un « Service Public de l'Orientation Régionale pour les jeunes » (SPOT) a été installé en Martinique en février 2011, qui permettra une coordination des acteurs au-delà des aspects techniques.

Il convient d'aller plus loin que le SPOT et le SDO :

- Le SPOT est un bon point de départ, mais on a déjà vu en Martinique des dispositifs ou instances de concertation ne pas fonctionner convenablement: gestion des Fonds européens, réseau régional de l'innovation, Commission mixte pour la Collectivité unique...
- Le SDO n'est qu'un outil. Il permettra, certes, de réduire le délai écoulé entre l'abandon du système scolaire et l'accueil dans les autres structures (ML, CFA...), mais il aboutira d'une certaine façon à transférer une partie de la charge du suivi de la MGI vers les structures d'accueil ; cela doit être anticipé. De plus, c'est une médication curative, et non pas préventive.

3. Des modes de travail collaboratifs à formaliser et leurs conséquences à anticiper

En effet, à la fin de cette étude, on se rend compte que de nombreuses actions sont mises en œuvre pour lutter contre le décrochage scolaire, mais en ordre dispersé.



Il en résulte un manque d'efficacité, d'efficience et de visibilité, tant pour les acteurs eux-mêmes que pour les jeunes concernés, qui pensent alors « qu'on ne fait rien pour eux. »

C'est que les Martiniquais sont réputés pour ne pas savoir travailler en équipe (« complo neg cé complo chiens »). De plus, un certain nombre de facteurs objectifs contribuent à une dispersion, un manque de continuité dans les actions: fonctionnaires d'Etat en poste pour trois ans, cycles électoraux et jeux de chaise musicale associés, catastrophes naturelles détournant l'attention momentanément, ou crises économiques et sociales nourrissant des inflexions de priorité temporaires.

Or, la situation économique et sociale de la Martinique oblige à réfléchir sur la globalité du système. Aucun acteur pris isolément ne pourra résoudre le problème du décrochage scolaire. C'est en « faisant ensemble » que les acteurs réussiront, et non en existant l'un contre l'autre.

Ainsi, les collaborations sont nécessaires et souhaitables. Pour mettre en place ces partenariats gagnant-gagnant, nous proposons une méthode et une philosophie :

► **Méthodes et moyens**

- **Elaborer un diagnostic partagé** ; c'est l'alpha des stratégies collaboratives :
 - par une communication élargie sur le présent rapport, qui pourra contribuer à une analyse sur l'abandon scolaire ;
 - en réalisant des scénarii prospectifs, qui devront s'appuyer sur certaines tendances lourdes (exp., raréfaction des transferts de l'Etat) et des variables d'actions sur lesquelles les institutions martiniquaises peuvent agir, de façon réaliste.
- **Créer des espaces d'échanges formels** :
 - associant les acteurs du SPOT, le Conseil Régional et le Conseil Général,
 - avec une périodicité prédéfinie des réunions et des comptes rendus systématiques.
 - Car on sait bien qu'on vit dans une ère d'individualisme et de « court-termisme », où les engagements sont devenus réversibles. A défaut de formalisation, les propositions risquent de ne pas être suivies d'effets.
- **Renforcer les moyens des Missions locales**,
 - en compensation de l'augmentation prévisible de décrocheurs accueillis, suite au déploiement de l'outil SDO.
- **Faciliter la récurrence en milieu scolaire des jeunes suivis en ML qui en font la demande** (voir encadré infra).



Renforcer la collaboration interinstitutionnelle : **démonstration par récurrence !**

- Question de la « **récurrence** »: quelles solutions pour les jeunes suivis en Mission locale qui souhaitent retourner dans le système scolaire?
- L'Education nationale peut accepter le retour dans le système scolaire de jeunes décrocheurs; par exemple, à la suite d'une démarche volontaire d'un jeune auprès d'un CIO.
 - Néanmoins, l'attitude de nombreux jeunes concernés est un frein à la systématisation de cette facilité, selon le Rectorat de l'Académie de la Martinique : « ces individus ne sont plus en posture d'élèves après deux ans hors du système scolaire. »
 - Ainsi, une procédure filtrante a été mise en place : une rencontre avec le chef d'établissement, destinée à cerner le profil du demandeur, est organisée préalablement à la décision de réintégration par le Rectorat.
- Il est important de trouver des modalités concrètes de collaboration entre les Missions locales et le Rectorat à ce sujet,
 - même s'il est vrai que très peu de répondants ont exprimé ce souhait lors de l'enquête accompagnant la présente étude.
 - Par exemple, la **ML du Centre propose qu'un double suivi soit mis en place** pendant une période transitoire après la réintégration en milieu scolaire. Ainsi, les jeunes concernés pourraient profiter de l'accompagnement social et en développement personnel des ML pendant leur temps libre scolaire.

► Philosophie

- **Continuer à faire de la prévention du décrochage scolaire une priorité nationale.**

Le SDO ne fait que déplacer une partie du problème vers les ML mais ne le résout pas. Cela implique, pour la Martinique, d'abonder les dispositifs de soutien.

- **Accepter de jouer collectif**, enfin, en se convaincant qu'un problème de société aussi important, aussi global, ne pourra être résolu intégralement par un acteur de façon isolée.



Conclusion

Ce rapport comprend une synthèse exécutive introductive, à laquelle nous renvoyons. Cette conclusion est destinée à souligner les principaux leviers actionnables, à rappeler quelques axes forts apparus lors de l'étude et à récapituler les actions proposées sous forme synoptique.

Au niveau territorial, la part des jeunes sans diplôme constitue un indicateur de difficultés potentielles au regard des enjeux de l'inclusion sociale et du développement humain. A défaut de mettre en œuvre des actions pour lutter contre le décrochage scolaire et améliorer l'insertion, la Martinique risque de s'installer durablement en marge de l'économie de la connaissance et de l'innovation.

C.1. Leviers d'actions principaux

Les principaux leviers d'actions identifiés dans ce rapport pour réduire l'abandon scolaire ou insérer les décrocheurs en Martinique sont :

- le soutien à la parentalité,
- la mobilisation des dispositifs de soutien scolaire, dès le Primaire,
- le développement de l'apprentissage,
- la promotion de la mobilité géographique,
- la mise en place de modes de travail collaboratifs entre les acteurs institutionnels et la société civile.

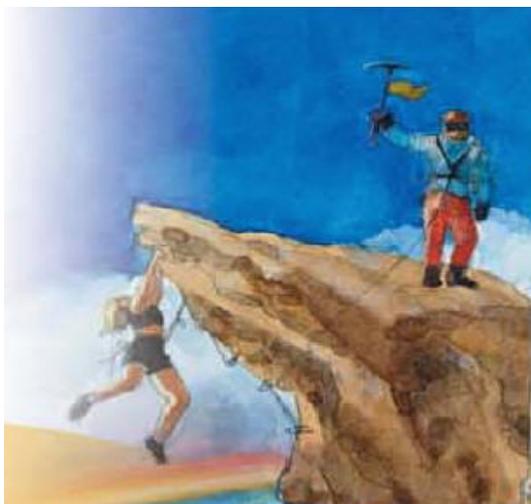
C'est souhaitable et c'est possible, en capitalisant l'espoir qui n'a pas quitté les jeunes interrogés : « je suis capable de faire les choses aussi bien que la plupart des gens. »

C.2. Lignes de force du rapport

- Il y a bien une logique d'ensemble du système d'accompagnement, mais certains jeunes ne le voient pas, ce qui appelle tout naturellement une clarification, par l'élaboration d'une cartographie et plus de communication, et par une meilleure collaboration entre les acteurs du système.
- Il serait stérile d'accuser l'Ecole. Il faut accepter le fait que certains jeunes n'ont pas le profil cognitif pour s'épanouir en milieu scolaire.
- L'Education Nationale doit s'impliquer encore plus en Martinique, en trouvant des solutions concertées aux freins empêchant le déploiement de dispositifs de soutien de type « études » ou « classes relais. »



- L'école primaire est une période cruciale dans l'éducation et doit faire l'objet d'une attention accrue.
- L'amélioration prévisible du suivi des décrocheurs par le déploiement local du système interministériel d'échanges d'informations ne doit pas conduire à alléger la prévention en système scolaire; et l'augmentation de la charge de travail des ML qui en résultera doit être anticipée pour être mieux accompagnée.
- La société civile doit s'impliquer et être impliquée: parents, anciens enseignants, étudiants, associations à but non lucratif; tout ne peut pas être rémunéré, nonobstant le matérialisme croissant.
- La mobilité géographique est une opportunité.
- Aucun acteur pris isolément ne pourra résoudre le problème du décrochage scolaire. C'est en « faisant ensemble » que les acteurs réussiront, et non en existant l'un contre l'autre ou en considérant tel ou tel dispositif comme sa chasse gardée. Les Martiniquais doivent apprendre à jouer collectif.





C.3. Tableau récapitulatif des principales actions proposées

Axe de recommandations	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Agir sur l'environnement familial et social	Eduquer les parents	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser le REAAP • Créer des Ecoles des Parents dans les communes • Mettre en place des actions éducatives familiales pour lutter contre l'illettrisme des parents • Tisser un réseau de périnatalité
	Donner aux jeunes le goût au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les Martiniquais • Mettre les jeunes en situation de gestion
	Réduire les incompréhensions entre générations	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les réussites dans les media • Sensibiliser les adultes aux formes d'expression contemporaines des jeunes • Favoriser les activités culturelles et sportives entre générations

Axe de recommandations	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Mieux prévenir en milieu scolaire	Mettre l'enfant au cœur du système	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'ensemble des compétences et qualités des enfants • Comblent les désirs de reconnaissance et d'écoute • Pérenniser la contribution financière régionale aux établissements pour une aide aux familles nécessiteuses
	Enrichir l'offre en internats modernes	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et réhabiliter des internats et créer des internats d'excellence • Diversifier les modes de gestion des internats • Elaborer un schéma d'implantation des filières dans les établissements scolaires
	Lutter contre l'absentéisme en déployant des liaisons WIFI dans les LP	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des outils informatiques de signalement automatiques des absences aux parents
	Améliorer la visibilité de l'accompagnement associatif à la scolarité	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une cartographie des associations de soutien à la scolarité • Elaborer un code de bonne conduite, comprenant une labellisation des associations • Réaliser une évaluation de l'accompagnement associatif à la scolarité
	Mieux préparer les orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux informer sur les orientations • Valoriser les métiers manuels par des témoignages

Axe de recommandations	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Rationaliser l'accompagnement des élèves en difficultés	Mobiliser les dispositifs de soutien scolaire, dès le Primaire	<ul style="list-style-type: none"> Organiser les transports scolaires en fin de journée, pour permettre les « études » hors temps scolaire Communiquer sur les dispositifs de soutien hors temps scolaire facilités par le Conseil Général Libérer des locaux pour les « dispositifs relais » dans le temps scolaire
	Réactiver le tutorat étudiant	<ul style="list-style-type: none"> Nouer des partenariats Conseil régional, UAG, Rectorat
	Développer le préapprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de places offertes Elargir l'accès aux compétences clé
	Renforcer l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de places offertes dans les CFA Diminuer les ruptures de contrats d'apprentissage Créer une Université des Métiers Améliorer l'appariement en l'offre et la demande de stages Contraire les entreprises à l'emploi d'apprentis par une clause de mieux-disant social dans les MP
	Remotiver et resocialiser les jeunes concernés	<ul style="list-style-type: none"> Former les conseillers de ML à la remotivation Eveiller par les jeux de rôle Responsabiliser par les travaux en groupe Récompenser le savoir-être Aider au développement personnel, dès le Primaire

Axe de recommandations	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer le suivi et l'insertion	Encourager l'innovation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter aux centres d'intérêt des jeunes Mettre en place des actions pédagogiques sur Internet Valoriser l'informatique dans l'enseignement
	Promouvoir l'ingénierie de formation	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des actions de formation ingénieuses Encourager l'offre d'ingénierie de formation innovante, par une mutualisation des moyens au profit des prestataires
	Mieux insérer les décrocheurs sur le marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> Mieux informer sur les besoins en compétences Accompagner les jeunes des ML à la recherche d'emplois
	Favoriser la mobilité géographique	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec LADOM Informer sur les sources de financement de la mobilité Communiquer sur les vertus de la mobilité
	Anticiper les problèmes financiers des ML et E2C	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser les moyens des Missions locales Sécuriser les moyens des écoles de la seconde chance



	Renforcer la collaboration entre les acteurs institutionnels	<ul style="list-style-type: none">• Elaborer un diagnostic partagé• Créer des espaces d'échanges formels• Renforcer les moyens des ML• Faciliter la récurrence en milieu scolaire des jeunes suivis en ML
--	---	--



Annexe 1. Liste des acronymes

AGEFMA : Association de Gestion de l'Environnement de la Formation de la Martinique

AFOM (analyse) ou SWOT: Diagnostic par la méthode d'analyse Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats)

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CCIM : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique

CEP : Contrat d'Etude Prospective

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

COP : Conseiller d'Orientation-Psychologue

DIECCTE : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

E2C : Ecole de la Seconde Chance

LADOM : L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité

MGI : Mission Générale d'Insertion (Rectorat)

ML (ou MIL) : Mission locale d'insertion

OREF : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation

RSMA : Régiment du Service Militaire Adapté

UAG : Université des Antilles-Guyane



Annexe 2. Liste des personnes rencontrées

Les entretiens suivants ont été menés en face à face durant les mois de janvier et février 2011.

Organisme	Prénom et nom	Fonction	Contact	Date
Mission Locale du Centre	George LAGIER (Mme)	Responsable du secteur Lamentin	0696-304404	20 janv
Mission Locale du Sud	Elisabeth CARISTAN	Directrice	0596-426965	21 janv
Mission Locale du Nord	Jean-Michel LOUTOBY	Directeur	0596-654720 0696-412340	7 fev
Préfecture	Nora TOUATI	Chargée de mission Cohésion Sociale	0596-393918	31 janv
Préfecture	Myriam SAINGRE	Chargée de mission Lutte contre l'illettrisme	0696-261291	3 fev
Préfecture	Sylvie RONDELET	Collaboratrice Lutte contre l'illettrisme	0596-394983 0696-215969	28 fev
CFA – CCIM	Guy ALLONGOUT	Directeur	0696-723551	2 fev
CFA – Métiers	Patrick LAPORT	Directeur	0596-680914	3 fev
Rectorat	Louis-Georges LEDOUX	Chef de la Mission Générale d'Insertion	0596-599935	3 fev
Conseil Régional	Dominique HELENON	Responsable du Service de l'Education	0596-598087	4 fev
Ecole de la Seconde Chance de Trinité	Michèle PAIN	Directrice	mpain@afpa.mq	8 fev



Annexe 3. Bibliographie

SCHARWITZ, Bertrand (2007) « Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes » (réédition du rapport de 1981, avec une nouvelle préface)

LABBE, Philippe (2010) « L'approche globale: une question de sympathie pour les missions locales tout autant que pour les entreprises » (blog)

MAXIMIM, Daniel (2008) « Lettre à l'Enfance »

LAPORT, Danielle (2008) « Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation », Editions Publibook Université

Ministère de l'Education Nationale (2004) « Débat national sur l'avenir de l'Ecole »
<http://www.debatnational.education.fr/index.php?rid=11>

CESR (2009) « Etude prospective sur la jeunesse martiniquaise » (étude réalisée par Victor VAUGIRARD)

Présidence de la République française (2009): « Synthèse générale des Etats Généraux de l'Outremer pour la Martinique » (par Victor VAUGIRARD)

Ecole. Le modèle finlandais ; www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article107